Personne ne blâme une opposition de conscience, chose naturelle légitime, souvent très utile. Le mal, c'est l'opposition systématique, l'esprit d'opposition, l'application obstinée et désordonnée à faire de l'opposition.
Louis VEUILLOT.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" "DIEU ET PATRIE"

Nous possédons une foule de bons soldats, des corps d'armées solides, quelques chefs, mais pas d'armée, faute d'un état-major général qui combine les mouvements d'ensemble.
R. P. Alexandre DUGRE, S.J.

10010 109e rue Téléphone 24702

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. EDMONTON, ALBERTA, LE 31 AOUT 1932. No 43.

La pratique de l'économie

La crise n'est pas finie. Quand nous sera-t-il donné d'en voir la fin? Personne ne saurait le dire.

A la lecture des dernières dépêches que nous apportent les journaux sur la marche des événements économiques mondiaux, on s'aperçoit que dans tel pays les affaires reprennent un peu et que dans tel autre le marasme menace de se développer outre mesure.

Au Canada, la Conférence impériale semble s'être terminée avec un succès relatif. Il est sans doute trop tôt pour pronostiquer les effets divers qui en découleront. Souhaitons, cependant, qu'ils se traduisent en un retour prochain de l'équilibre économique.

Quoi qu'il en soit, la situation économique actuelle est désaxée en vertu de l'absence de l'économie qui a précédé la période de crise qui affecte tout le monde.

On se disait, en effet, que l'abondance du travail, la hausse exagérée des salaires, et la réalisation rapide des fortunes allaient toujours durer. Et c'est pourquoi, l'on manquait de prévoyance, l'on vivait de manière à ne rien épargner.

Et puis, les mauvais temps sont venus; mais, sous l'impulsion de l'habitude acquise, on ne voulut pas changer son train de vie, restreindre les dépenses inutiles. Les salaires, dans la suite, ont baissé, le travail a fait défaut, les prix des produits agricoles ont subi une dégringolade vertigineuse: de nombreuses familles se sont trouvées alors dans la gêne quand ce ne fut pas dans la misère.

Et cet état de choses qui dure déjà depuis trop longtemps nous aura au moins enseigné une leçon, si dure soit-elle, une leçon d'économie.

L'économie est nécessaire et pour la pratiquer il faut posséder une bonne dose de volonté. Il en faut tant en effet pour résister aux offres alléchantes mais mensongères qui sont le gouffre des épargnes péniblement amassées.

Un trop grand nombre de personnes, malgré la dureté des temps ne songent pas à économiser. Elles n'hésiteront même pas à contracter des dettes pour satisfaire des besoins totalement inutiles. Une telle situation est plus générale qu'on ne le croit.

Les Archevêques et les Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa écrivaient récemment au sujet de la pratique de l'économie une magnifique lettre à leurs fidèles. Nous en extrayons le passage suivant que nos lecteurs ne méditeront jamais trop.

"Combien, Nos très chers Frères, ne vous exhortons-Nous pas de nouveau, et le plus vivement, à pratiquer la modération et une sage économie dans l'usage des choses temporelles, à vivre avant tout selon vos moyens, bien convaincus que le bonheur n'est pas dans la satisfaction de toutes ses fantaisies.

"Mettez-vous donc résolument à la pratique de l'économie, d'une économie qui épargne le sou aussi bien que la piastre. Que les enfants soient retenus dans leurs dépenses pour friandises et amusements. Que les personnes du sexe s'abstiennent de céder aux exigences coûteuses de la mode. Que les jeunes gens et les jeunes filles évitent de dissiper en fréquentes promenades, en achats de cigarettes, etc., le revenu de leur labeur. Que les parents voient à ce que leurs enfants réservent pour l'avenir une partie au moins de leur salaire. Que partout soit en honneur le travail domestique, qui diminue les frais d'entretien de la famille, et qui est une protection pour la femme, surtout pour la jeune fille. Qu'une prudente prévoyance préside à la tenue de toute maison. Dans les villes, où plus nombreuses sont les occasions de menus déboursements, la pratique de l'épargne sera l'objet d'une spéciale vigilance.

"L'économie est d'autant plus urgente pour tous, que les secours publics aux chômeurs devront diminuer, et même cesser. Les ressources des gouvernements ne sont pas inépuisables, et l'Etat ne peut taxer indéfiniment les citoyens. D'autre part, la charité privée n'est pas sans limite, et il faut reconnaître que plusieurs de ceux qui avaient accumulé des épargnes, sont aujourd'hui dans la gêne par suite de la dépréciation des valeurs ou de la situation peu florissante des affaires. Au reste, ne serait-il pas anormal et antisocial que l'assistance des institutions ou des particuliers fût habituellement substituée au travail individuel d'une aussi forte proportion de la communauté des citoyens? Ne serait-ce pas donner pratiquement dans le socialisme, favoriser chez plusieurs l'insouciance, l'égoïsme, la paresse, et aggraver encore le malaise qui étreint la société?"

Les conseils si opportuns de ces chefs ecclésiastiques doivent être pris en sérieuse considération. De plus, pour qu'ils portent des fruits, ils devront être mis en pratique, coûte que coûte. C'est le vrai moyen de revenir à une vie normale, sourde aux appels des dépenses inutiles, du caprice luxueux.

Chacun de nous pourra alors contribuer au rétablissement de l'équilibre économique dans le monde entier.

En vue du but à atteindre, d'aucuns doivent être assez courageux pour s'imposer les sacrifices nécessaires.

Maurice LAVALLEE.

L'archevêque de Québec et la Conférence

S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a fait part à l'un des représentants du "Devoir" des impressions que lui ont laissées les allocutions prononcées par les principaux délégués de la Conférence à bord de l'Empress of Britain avant leur départ pour l'Europe.

Le primat de l'Eglise canadienne n'a pu s'empêcher d'exprimer son admiration pour la hauteur de vues, la noblesse et la distinction, en même temps que l'émotion communicatives de ces allocutions.

"Elle débordait d'âmes sincères et comme soulagées d'une angoisse qui venait d'achever à peine de les étreindre," déclara Son Excellence.

"On ne saurait nier la portée mondiale, continuait Mgr l'archevêque, de l'exemple de coopération qui vient d'être fourni par les nations britanniques."

"Comme venait de l'exposer l'un des délégués, les divers peuples représentés à la Conférence ont compris que le bien commun est composé des sacrifices particuliers, et que le triomphe de l'ensemble, est plus précieux que celui d'une des parties en cause.

"Sans aveugle optimisme, a fait remarquer Son Excellence, voilà certes un pas de plus fait dans la voie tracée au monde par les souverains pontifes pour le rétablissement de l'équilibre universel, et l'on ne peut qu'en bénir Dieu. Il est consolant de noter que dans leurs communiqués, nos hôtes les plus distingués n'ont pas manqué de traiter d'un mot peut-être discret, mais significatif, leur croyance au rôle de l'Etre suprême dans les destinées humaines. Voilà qui soulage de l'athéisme officiel et éclatant dans lequel s'étaient engagées, il n'y a pas si longtemps les assises internationales.

"Du coup, l'egoïsme brutal aura subi lui-même un nouveau recul.

"Quels que soient les jugements qu'on puisse porter sur la politique anglaise, il faut en admirer l'extraordinaire souplesse et les courageuses audaces. On lui doit, il semble, un bon point pour les concessions justes sans doute, mais tout de même apparemment coûteuses auxquelles s'est résolu le gouvernement anglais. La Conférence aura certes aussi donné à notre pays son importance et l'occasion de se manifester avec avantage. Tout cela est de nature à réjouir légitimement tous les Canadiens.

"Malgré le qui-vive et l'incertitude qui ont tenu l'opinion publique comme en suspens depuis ses débuts, la conclusion de la Conférence impériale donne l'impression d'un crépuscule paisible, présage d'un lendemain encor ensoleillé."

Tout dépend du prix du blé

Une question vitale pour tout le Canada

OTTAWA.—L'Ouest devrait bénéficier des dispositions de l'accord anglo-canadien relatives au blé et au bétail sur pied, si l'on en croit M. Brownlee, premier de l'Alberta, qui est venu à Ottawa la semaine dernière conférer avec le gouvernement fédéral sur le financement de la récolte de 1932.

"Mais tout dépend du prix du blé, dit-il. C'est, à l'heure qu'il est, la question la plus vitale pour tout le Canada. La récolte de cette année dans l'Ouest est meilleure que celle de l'an dernier et les prix sont à peu près les mêmes, mais l'Ouest a les yeux sur la bourse des grains. Un mouvement de hausse apporterait des millions à nos agriculteurs si éprouvés, et, par répercussion, des millions aux industriels et grossistes de l'Est. Oui, tout dépend du prix du blé. Tout le monde au Canada, dans l'Est comme dans l'Ouest, devrait donner un coup de collier pour faire remonter les prix."

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche, le 21 août, nous tenions une assemblée à Pincher Creek. Malheureusement pour nous, un orage survenu samedi soir avait tellement détrempé les chemins que les fermiers ne furent pas capables de se rendre. Le noyau qui se rendit à l'assemblée est bien déterminé à tenir des assemblées régulières et tout nous fait concevoir que ce cercle fera sa part.

L'assemblée que nous devions avoir à Cluny, lundi soir, fut manquée, parce qu'elle ne fut pas annoncée à temps.

* * *

Le mardi soir, nous rencontrions les membres du cercle de Calgary. M. le Docteur L.-O. Beauchemin présidait. Environ 50 personnes étaient présentes. Après notre conférence, M. le curé Beauregard dit quelques mots ainsi que M. Miquelon, M. Cardinal, M. le docteur Beauchemin et M. Loiselle. Les membres du cercle de Calgary sont à étudier un plan qui sera sous peu mis en marche et qui rendra leurs assemblées très intéressantes. Nous leur souhaitons bon succès et nous savons que nous avons là un noyau qui comprend son rôle et qui le remplira en dépit des obstacles.

* * *

Mercredi soir, nous devions avoir une assemblée à Castor, mais quelques personnes seulement furent assez intéressées pour assister à l'assemblée.

Il y a de bons éléments dans cette paroisse, mais il y en a qui ne s'occupent pas de la survivance nationale. Toutefois, nous sommes satisfait du travail accompli durant la soirée. La discussion se fit plutôt en famille. Ceux qui appartiennent au cercle sont bien décidés à faire du l'excellent travail. Le cercle de Castor compte actuellement 10 membres. Plusieurs diront que ce n'est pas beaucoup, mais, réflexion faite, nous croyons que ce cercle a proportionnellement accompli beaucoup plus que plusieurs cercles qui sont beaucoup plus nombreux.

Le lendemain soir, nous étions à Notre-Dame et l'assemblée avait été convoquée à l'école pour 8 hres 30 p.m. A notre arrivée, personne! Nous nous rendons alors à une maison et l'on nous dit que c'est inutile d'attendre, car les gens ne viendront pas, parce que c'est le temps des récoltes. Il est vrai que les gens sont très occupés, mais personne ne coupe à la noirceur, et les assemblées sont courtes, de sorte que quelqu'un qui s'intéresse un peu au mouvement peut, en faisant un petit sacrifice, donner signe de vie. Il y a beaucoup d'ouvrage à faire dans ce coin-là, car les officiers n'étaient seulement pas présents. Le secrétaire était parti pour aller travailler un peu loin et naturellement il ne faut pas demander l'impossible, mais nous savons aussi qu'il y avait des officiers qui étaient sur les lieux et qui auraient dû être à leur poste. Nous en avons même rencontré un sur la route qui filait dans un sens opposé à celui de la réunion. Nous remercions bien sincèrement M. Dion, père, qui nous a donné l'hospitalité et chez qui nous retournâmes pour faire une petite soirée et rencontrer M. et Mme Perreault, les seuls qui se sont dérangés pour nous entendre parler de l'Association. Nous remercions également M. et Mme Aurèle Marcil qui nous ont si gracieusement donné l'hospitalité à Castor ainsi que M. Francis Jaboeuf et le R. P. Campeau qui nous a conduit dans notre tournée à travers cette région.

A Calgary les remerciements s'adressent à M. le docteur et Mme Beauchemin et à M. Miquelon. A Pincher Creek, au R. P. Tessier, O. M.I., qui nous a donné l'hospitalité.

* * *

Dimanche après-midi nous avions la distribution des prix du Concours de Français à Pincher Creek, mais à cause de la mauvaise température, il y avait un bien petit nombre de personnes. Le R. P. Tessier, O.M.I., a dit quelques mots de félicitations aux heureux lauréats et encouragea les autres à se reprendre l'année prochaine. Il n'y a pas eu de distribution de prix à Castor, parce que la majorité des enfants étant pensionnaires durant l'année sont actuellement dans leurs familles.

* * *

Nous partons aujourd'hui le 30 pour la région du nord pour faire la distribution des prix du Concours et pour organiser les congrès annuels des Avant-Gardes, et en fonder d'autres. Les dates des assemblées des cercles seront annoncées au prône dans les différents endroits dimanche prochain le 4 septembre, car notre itinéraire n'est pas encore complété. Nous espérons que les parents se feront un devoir de venir encourager les enfants en assistant à ces distributions de prix. Quelques-uns diront peut-être que ce n'est pas un temps bien propice pour visiter la campagne. C'est vrai! Mais nous profitons d'une occasion pour faire ce voyage avec un des amis de l'Association, et nous essayons par tous les moyens possibles d'épargner les frais de voyages.

* * *

Nous demandons encore une fois aux cercles qui ont des cotisations de bien vouloir les faire parvenir le plus tôt possible au trésorier-général, M. H.-E. Patenaude. Les temps sont durs pour l'Association comme pour les individus et le comité des finances a besoin de tout ce qui revient pour boucler le budget. C'est bien beau d'attendre à la fin de l'année et envoyer un bon montant, mais il ne faut pas oublier que les obligations de l'Association se règlent mensuellement et si tout le monde attend à la fin de l'année que voulez-vous que le comité des finances fasse durant le temps de l'attente

* * *

Il y a déjà quelques cercles qui ont organisé des soirées au profit de l'Association. Avez-vous pensé à organiser la vôtre? Le temps se fait court, plus que quatre mois avant la fin de l'année et le succès de votre Association dépendra de tous les efforts individuels! Vous aurez le résultat au prochain congrès et qu'il soit bon ou mauvais, chacun pourra dire qu'il en a fait sa part!

Léo Belhumeur,
Secrétaire général.

A Ottawa

Les vacances à remplir

Les Canadiens français auront-ils partout la part qui leur revient

Ottawa. — Il existe un total de vingt positions importantes à remplir par le gouvernement avant la prochaine session. Toutes ces nominations ont été remises à plus tard à cause des travaux préliminaires de la Conférence impériale, mais les questions d'administration reprennent maintenant leur cours normal et l'on peut s'attendre à ce que le cabinet prenne à ce sujet des décisions rapides. Les Canadiens français sont grandement intéressés à ces décisions parce qu'il s'agit, dans plusieurs des cas, de remplacer quelques-uns des nôtres, ou de créer des postes. les nôtres ont droit au chapitre.

Cinq de ces positions sont des sièges au sénat. Ce n'est un secret pour personne que pour cinq fauteuils à la Chambre haute il y a, au moins, dix fois le nombre de candidats requis, ce qui ne facilite pas le choix des autorités ministérielles. Les sénateurs à remplacer sont les honorables Willoughby, Legris, Girroir, Belcourt, décédés, et M. Wilfrid Laurier Macdougald, démissionnaire.

Les Acadiens tenteront un effort spécial pour obtenir que l'un des leurs soit nommé pour succéder à feu le sénateur Girroir. Celui-ci, malgré son nom camouflé, car il aurait dû l'épeler Girouard, était d'origine acadienne, mais d'alliance anglophone, et il ne cherchait pas d'ailleurs à paraître français. C'était un des sénateurs conscriptionnistes de 1917. Il ne serait que juste pour nos frères de l'Acadie que ce siège aille à l'un des représentants de l'importante minorité acadienne de la Nouvelle-Ecosse. Le Nouveau-Brunswick a deux sénateurs acadiens, les hons. Pascal Poirier, de Shédiac, et Onésiphore Turgeon, de Bathurst.

A la succession du sénateur Legris, on prétend, dans les cercles bien informés, que l'hon. M. Rainville, président de la commission du Port de Montréal, obtiendra cette charge que possédait autrefois l'hon. M. Macdougald, également sénateur à cette époque. Pour remplacer l'hon. sénateur Belcourt, qui a joué un rôle important dans les questions politiques et nationales de la vallée de l'Outaouais, il y a plusieurs candidats, dont le plus souvent nommé est encore l'hon. J.-L. Chabot, conseiller privé. Mais le Dr Chabot n'est pas en très bonne santé, et les conservateurs cherchent surtout à nommer à la chambre haute des sénateurs jeunes qui pourront servir longtemps les intérêts du parti. C'est pourquoi on rapporte que les chefs de droite jetteraient plutôt les yeux sur un sénateur plus actif que ne l'est l'hon. "Jerry", et ils mentionnent le nom de M. C. A. Séguin, député de Russell à la législature. Tous les députés de langue française de la province de Québec ont signifié leur adhésion à cette nomination et de hautes influences s'exercent maintenant en sa faveur. On a aussi amené dans les pronostics le nom de M. Harry Morel, de Mattawa, qui s'est présenté contre le Dr Hurtubise, de North Bay, aux élections de 1930.

Six sous-ministères seront également ouverts sous peu, par des démissions ou des retraites. MM. Alex Johnson, de la marine, et le Dr Grisdale, de l'Agriculture, ont déjà donné leur démission. M. J. de L. Taché, bibliothécaire, est décédé, de même que le sous-ministre des finances, M. Saunders. L'Imprimeur du roi et le ministre de la défense nationale, MM. Acland et Desbarrats, sont également arrivés à l'âge à prendre leur retraite et ils ne sont demeurés en fonctions, cette année, que sur l'entente expresse, demandée par eux-mêmes d'être relevés de leur poste avant la fin de l'année. Deux ou trois de ces sous-ministères devront aller à des Canadiens français. Il est possible que l'Imprimeur du roi, M. Acland, soit remplacé par un homme du métier canadien-français, et que M. Desbarrats ait comme successeur à la défense nationale M. le colonel L.-R. Laflèche, actuellement attaché au bureau des appels militaires.

Trois commissions de trois membres chacun, seront érigées sous peu. La première, la commission du service civil, existe déjà et ses titulaires n'ont pas encore pris leur retraite. La commission consultative du tarif a déjà existé, mais elle a été congédiée en 1930 par l'hon. M. Bennett, qui a décidé de la remettre sur pied. La commission de la radio sera également mise en branle, sous peu, à moins que l'hon. M. Duranleau, du pays des Toréadors, comme dit le premier ministre de la province de Québec, en décide autrement, mais on croit comprendre que ces questions de nominations sont réglées depuis quelque temps déjà. Sur chacune de ces commissions, il y aura au moins un des commissaires de langue française.

Le gouvernement a déjà commencé à déblayer le terrain en nommant hier, à la magistrature, MM. Wilfrid Laliberté, de Victoriaville, et M. Frank Curran, avocat de Montréal, en remplacement de son honneur le juge Jos. Walsh, promu à la cour du Banc du roi. Le travail des nominations se ferait en vitesse pour éviter les quémandages toujours à craindre quand il s'agit des "prunes" gouvernementales.

L'Argentine ne veut pas se laisser damer le pion

Son ambassadeur à Londres dit qu'il compte encore sur le gouvernement de la Grande-Bretagne pour intensifier le commerce entre ces deux pays.

Buenos-Aires. — "Le bon sens du peuple anglais et de mon gouvernement sont mes meilleurs alliés alors que je retourne à Londres avec l'espoir d'intensifier les relations commerciales entre l'Angleterhre et l'Argentine", a déclaré jeudi, M. Manuel E. Malbran, en s'embarquant pour reprendre ses fonctions d'ambassadeur de l'Argentine en Grande-Bretagne.

Signor Malbran a ajouté: "Bien que les accords intervenus à la dernière conférence économique impériale d'Ottawa rendent ma tâche plus délicate, le fait que la délégation anglaise a réservé le droit d'aller audelà des limites de la quotité lorsque les approvisionnements des dominions seront insuffisants, laisse la porte ouverte à l'Argentine en ce qui concerne la viande, l'une de nos principales exportations."

Les journaux de l'Argentine et le public en général adoptent une attitude philosophique à l'égard de la conférence d'Ottawa, en disant que les choses auraient pu être pires pour l'Argentine.

Le "Herald" dit que si le commerce de l'Argentine en souffre, c'est de sa faute, parce qu'elle a édifié un mur tarifaire qui est rangé au nombre des plus élevés du monde, tout en utilisant des fonds de la Grande-Bretagne sans faciliter des mesures d'échange pour le paiement des dettes privées à la Grande-Bretagne."

La vente du blé

On le vendra de façon normale

OTTAWA.—Le gouvernement fédéral, les représentants des trois provinces de l'Ouest, les représentants des coopératives de blé et ceux des banques ont conclu un arrangement vendredi dans le but d'assurer la mise en vente de la récolte de grains de cette année d'une façon normale.

Les provinces uniraient leurs garanties à l'actif des coopératives pour fournir aux banques une première assurance.

En fin de compte l'arrangement est le même que celui de l'an dernier et il semble que les banques ont exigé les mêmes garanties. On avait espéré que vu le succès de l'an dernier on pourrait cette fois obtenir de meilleures conditions.

Voici ceux qui ont pris part aux conférences: le premier ministre, M. R.-B. Bennett; M. E.-N. Rhodes, ministre des finances; M. J. Brownlee, premier ministre d'Alberta; M. W.-T. Buckle, ministre l'agriculture de la Saskatchewan; M. John Bracken, premier ministre du Manitoba; John-L. MacFarland, gérant de l'agence centrale de la Coopérative canadienne; R.-D. Purdy et Ben Plummer de la Coopérative de blé d'Alberta; L.-C. Brouillette et J.-R. Reid de la Coopérative de blé de la Saskatchewan; Paul Bredt de la Coopérative de blé du Manitoba; des représentants de la Banque de Toronto, de la Banque Royale, de la Banque de Montréal et de la Banque de Commerce étaient aussi présents.

L'Université du Manitoba

Le président du bureau des gouverneurs est accusé de défalation — Il manquerait $840,000 — Un détournement de fonds de $47,451.37 — Une enquête se poursuit

WINNIPEG.—La population de Winnipeg est depuis vendredi sous le coup d'une révélation bouleversante. Il manquerait la somme de $840,000 dans les coffres de l'Université du Manitoba. John A. Machray, c.r., avocat éminent trésorier et président du bureau des gouverneurs de l'Université manitobaine, chancelier de l'Eglise d'Angleterre, diocèse de Rupert, est accusé de s'être approprié $47,451.37 et demeure en liberté sous cautionnement de $50,000 parce qu'il souffre d'un ulcère d'estomac et doit garder la chambre.

C'est son avocat qui a comparu en cour à sa place et le procès a été remis au 1er septembre. Entretemps, les livres de l'Université du Manitoba seront examinés avec soin. On croit que les portes s'élèveront à près d'un million de dollars. D'autres accusations seraient portées plus tard contre M. Machray.

L'une des dotations universitaires qui est de $1,000,000 serait réduite à $100,000 à la suite de vols d'environ $840,000 et de mauvais placements d'argent. Les défalcations se répartissent sur une période d'une vingtaine d'années.

L'Etat Libre ouvre ses portes au blé canadien

C'est le résultat d'une entente signée à Ottawa.—Les dernières ventes canadiennes.—Ce qu'accorde Dublin

OTTAWA.—L'Etat Libre d'Irlande ouvrira ses portes au blé canadien comme résultat d'un accord signé à la conférence impériale. Les marchandises canadiennes entreront sur le marché de l'Etat. Libre aux taux tarifaires les plus bas. Les produits irlandais recevront du Canada les préférences accordées en vertu du traité anglo-canadien.

L'Irlande est un marché potentiel pour un grand nombre de milliers de minots de blé canadien. Au cours de l'année fiscale de 1931-32, le Canada a vendu à l'Etat Libre un total de 560,000 minots de blé représentant une valeur de $382,700. L'année d'avant la valeur de cette exportation avait été de $450,000. Le blé canadien obtenant le traitement de la nation la plus favorisée, ce commerce devrait faire un bond considérable.

En vertu de l'accord, le Canada consent à accorder à l'Etat Libre les mêmes préférences tarifaires que le Royaume-Uni obtiendra en vertu de son traité avec le Canada. En retour l'Etat Libre s'engage à ne pas taxer les marchandises canadiennes plus fortement que celles de n'importe quel autre pays.

Le Canada a une forte balance commerciale favorable avec l'Etat Libre.

L'Alberta aurait une récolte évaluée à $60,000,000

Chaque fermier recevrait en moyenne $750. — La récolte du centre et du nord d la province est évaluée à $30,000,000

D'après des calculs rendus publics samedi, les fermiers du centre et du nord de l'Alberta pourront écouler sur le marché une récolte de blé d'une valeur de $30,000,000 au prix actuel du blé.

Ceci signifie que chaque fermier recevra, en moyenne, pour son blé de cette année une somme de $750.

D'après les estimations de la Searle Grain Co'y. l'Alberta va récolter cette année 180 millions de boisseaux de blé, ce qui constitue un record.

Selon l'opinion des marchands de grain d'Edmonton la vente du blé No 2 Nord au prix de 33 cents le boisseau rapporterait 60 millions à la province.

Quoique la récolte donnera de gros rendements dans le sud de la province, on croit que les régions du centre et du nord feront aussi bonne figure: elles fourniraient 50 pour cent de la récolte totale.

Il y a 80,000 fermiers dans l'Alberta. Si la récolte promet d'être aussi abondante et si les prix peuvent monter un tant soit peu, on ne doute pas que leur pouvoir d'achat augmentera et donnera aussi une plus large impulsion aux affaires.

Interprète à huit ans

Bel exemple de bilinguisme d'un écolier franco-américain

Une dépêche de l'United Press cueillie dans un journal de Boston est ainsi conçue:

"GARÇON DE HUIT ANS INTERPRETE"

DETROIT.—Parce qu'il n'y avait personne autre en Cour, qui put parler l'anglais et le français, le petit Jean-Paul Parent, âgé de 8 ans, a servi d'interprète à sa mère qui avait été appelée comme témoin. Il prêta le serment avec sa mère et traduisit les questions et les réponses."

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Une recette de bonheur

Je ne l'invente pas, elle date de toujours. C'est Dieu lui-même qui en est l'auteur. Elle est donc bien sûre, et ceux et celles qui en font l'expérience ne le regrettent jamais. Cette recette est la base première et indispensable du bonheur de la femme, et celles qui n'en veulent pas doivent trouver la vie bien vide, amère, et décevante. J'ai nommé le dévouement.

Une petite fille, qui pense à faire plaisir, à être prévenante autour de soi, s'attire les coeurs. Enfant, elle ne sait pas s'analyser, mais elle est heureuse. Elle ressent un contentement, elle éprouve une joie intérieure, qui déborde et se laisse voir dans ses yeux. C'est si bon qu'elle cherche l'occasion de recommencer. Oui! C'est tellement cela: Où il n'y a pas d'égoïsme, il y a du bonheur.

Jeune fille, les occasions et le cercle augmentent. Vous serez heureuse au degré et en proportion de la valeur de dévouement que vous donnerez. Les difficultés se font plus grandes parce que l'égoïsme est là, qui vit, veut grandir et dominer— et il y a lutte. Mais c'est ce combat qui forme, trempe les volontés. Ces victoires remportées par la jeune fille sont autant de gages de bonheur pour plus tard.

Une pudeur bien légitime fait garder la joie intérieure pour soi, on évite de la faire deviner. Mais il y a quelque chose qui émane d'elle et la fait rechercher. L'entourage de la famille et les amies constatent bien, et se disent: "Cette jeune fille est aimable, c'est une compagne charmante". La recette, elle est là: dans son oubli de soi, son dévouement. Où il n'y a pas d'égoïsme, règne et rayonne le bonheur.

Pour l'épouse, la recette demande d'ajouter de temps en temps "une once" de bonne diplomatie. C'est suffisant. Mais l'art est de la mettre à point. Vous me direz: "C'est facile à dire, mais dans la pratique?...... L'égoïsme d'un homme se dompte difficilement — il en a trop." Non pas.

L'homme est de par sa nature égoïste, c'est vrai. L'uniformité laisse croire même qu'il a été créé ainsi. Mais, Mesdames, n'oubliez pas que le dévouement est une arme, et c'est celle-là que le bon Dieu a mise en vous pour dompter l'égoïsme de l'homme. Servez-vous en, et ne cherchez pas ailleurs. Cultivez, et développez bien ce don que vous avez inné, et vous l'aurez le vrai bonheur. Celles qui en usent, réussissent. Ca ne trompe pas, la recette est divine. Le bonheur d'une femme s'achète par son dévouement.

Mère et dévouement ne sont qu'un mot. La pratique des trois autres grades n'est pas de trop pour arriver à remplir parfaitement celui-là. Ah! combien se lassent, désarment, refusent, ne voulant pas accepter dans son entier le rôle de se dévouer, qu'elles ont accepté pourtant de plein consentement. Mères d'aujourd'hui, ramenez à vos foyers le dévouement de nos aïeules, et le bonheur reviendra où il doit naître, grandir, vivre et s'épanouir. Une mère qui est heureuse dans ses enfants, a mis inévitablement à la base de son oeuvre l'éternelle recette, le dévouement.

Une femme qui a du temps à loisir, à quoi l'invite-t-on? A se dévouer. Ce lui est si normal, si nécessaire qu'elle se donne, et à tous les âges, à sa famille, à son mari, à ses enfants, et aux souffrances sans nombre qui l'attendent. Femme d'oeuvres, où il n'y a pas d'égoïsme, il y a du bonheur.

Sur le vif...

J'ai horreur de me vanter. . . Cela me gêne horriblement. . . Puis, c'est un tel manque de tact. . . je voudrais passer inaperçue. . .

—C'est la sagesse. . .

—Ainsi, quand j'ai une robe qui me sied, jamais je ne dis que j'en ai donné l'idée à ma couturière et quand un de nos dîners a été particulièrement réussi, je me garde de dire à mon mari que je l'ai composé. . .

—Peut-être avez-vous tort? Votre mari serait heureux, sans doute, de connaître tous vos talents.

—J'aime l'effacement et ma nature est ainsi faite que je déteste les compliments.

—C'est rare.

—Peut-être. . . Ainsi, j'ai été fort jolie, bien que personne ne s'en doute plus!. . .

—Que si!

—Vous êtes bien aimable, mais je sais ce que je dis. Mon miroir m'a déjà prévenue. Mais j'était belle. Ma mère m'admirait. J'avais des yeux splendides, un teint éblouissant, des cheveux blonds mousseux, et un cou! Une ligne! Mais jamais je ne me vante de tout cela. Parmi mes amies, j'étais la plus élégante.

—C'est une satisfaction.

—Je n'y étais pour rien. J'étais née ainsi.

—A votre place, j'aurais concouru pour un prix de beauté.

—Ils n'étaient pas encore intitués.

—C'est fort dommage, vous avez manqué là une belle occasion de faire taire les compliments.

—Très souvent, la beauté est au détriment de l'intelligence. Mais au cours, j'apprenais ce que je voulais. Souvent, j'étais obligée de me contraindre à commettre des erreurs, pour laisser de temps en temps, le rang de première à mes compagnes. Cela me gênait et cela me peinait, d'être constamment en avant.

—Quel as! Vous auriez pu avoir n'importe quelle situation! Toutes les carrières libérales vous étaient ouvertes!

—Oh! madame, j'ai eu tant de demandes en mariage, que je n'avais nul besoin de me préoccuper d'une situation. Ainsi, M. J. a désiré ma main, ainsi que Z., et M. Puis G. s'est mis sur les rangs, précédé de R., et je suis sûre que L. et Y. se sont battus.

—Pour vos beaux yeux!

—J'allais vous le dire, madame. Naturellement, je n'ai jamais prononcé leurs noms. Cela m'eût semblé peu délicat. Ils sont mariés aujourd'hui et pères de famille. Je dois ajouter que les femmes de ces messieurs ne me valent pas. . .

—Mais, comme vous ne pouviez pas les épouser tous, vous avez joliment bien fait de prendre le dernier arrivé.

—Oui. . . je ne dirai pas que mon mari est tout à fait ce que je méritais, mais, il faut se contenter de peu, dans la vie. Il va de soi que je ne lui fais jamais sentir ma supériorité et que je le traite comme un grand homme. C'est là le secret du petit bonheur que l'on a sur terre. Au revoir, chère amie.

Madame rentre chez elle. Son mari est là qui l'attend.

—Vous êtes un peu en retard, Jeanne. Vous avez donc oublié que j'ai une conférence importante, ce soir?

—Mon ami, je n'aime pas les reproches et il ne vous sied pas de m'en adresser. Je vous ai distingué entre vingt prétendants, parce que je croyais que vous deviendriez ambassadeur.

—Ouais!. . . Dans vos rêves ambitieux!

—. . . et vous devriez être très honoré de m'avoir pour compagne. Vous devriez m'adorer à genoux, vous qui avez pour femme, la plus belle, la plus élégante, la plus intelligente, la. . .

—. . . la plus insupportable des prétentieuses. . . achève monsieur, en s'en allant dîner au restaurant.

(De "La Revue de Madame")

Le rosaire

Récitons-le. Répétons et ne cessons pas de le faire, la salutation de l'ange à Marie, celle d'Elisabeth, et l'humble prière des pécheurs qui doivent mourir.

Prions la bonne et sainte Vierge, avec la confiance d'un petit enfant qui parle à sa maman.

Prions-la avec la certitude, une vraie certitude, d'obtenir ce que nous demandons, quand c'est pour le bien de notre âme.

Quand nous prions pour demander l'esprit de prière, la pureté du coeur, la force de fuir les occasions, de garder nos yeux, nos oreilles, notre langue, nos affections, nous pouvons, nous devons espérer d'être exaucés.

Pellicules... vivantes

"Attention!"
"Ne bougez plus!"
". . . Ça y est!"

Concentration sur soi, maîtrise de tous ses mouvements et de tous ses sentiments, pose artistique de tous ses membres, physionomie souriante, baignée de toute l'âme!

Que de sacrifices et d'efforts pour une gracieuse photographie, parfois à peine présentable, et, jamais satisfaisante.

Efforts momentanés, mais efforts tout de même: tension de toute la personne.

Surtout, il faut être naturel.

Quelle chance, alors, d'être beau et bon, de le paraître au moins, naturellement!

On a ce que l'on ambitionne: un beau portrait, avec tout ce que les autres recherchent le plus: un portrait naturel.

* * *

Les uns raffolent du kodak!

Pellicule gélatineuse d'un kodak métallique! Rien de plus matériel.

Mais quelle précision, quelle puissance à capter la vie!

Avez-vous jamais songé à tout ce qu'une lentille regarde de monde extérieur en une seconde? Et quel résultat quand elle est pure et ensoleillée! Quelle merveille! Elle reproduit les plus fines lignes des moindres détails.

Il y a une pellicule immensément plus puissante, infiniment plus délicate. Pellicule vivante: c'est l'âme de l'enfant.

L'oeil du petit embrasse un horizon immense, enregistre toutes les richesses de panoramas indéfinis: il a la limpidité du cristal.

Son âme est neuve, nette, blanche et pure: les moindres traits s'y gravent indélébiles, avec une précision et un relief surprenants, principes des pensées et des actions futures, de toute la vie.

* * *

Joie ou répugnance devant le kodak, rien encore de bien compromettant! On est libre d'user du bijou, à loisir; on peut toujours s'éclipser; du moins on a le temps de corriger certains détails, de s'attifer, de se camoufler. La pellicule est dans l'obscurité et la lentille obstruée: on choisit soi-même le temps et le moment de l'opération.

Il n'en est pas ainsi devant l'enfant. Son oeil est toujours ouvert, son âme toujours "exposée". Ceux qui "posent" devant cette pellicule, qu'ils le veuillent ou non, ce sont les parents.

L'enfant n'a pas encore de vie à lui: il ne sait pas penser, vouloir, agir; il se sent pauvre, faible, tout petit. Et tout près de lui, il voit ses parents. Du grand monde! Une vie qui l'éblouit et le séduit.

Il se donne à eux pour apprendre, comme eux se donnent à lui. C'est une vie en commun par la pensée, l'imagination et le coeur. Les parents ouvrent la porte de l'âme de leur petit et y gravent toute leur vie; l'enfant se plonge dans l'âme des siens.

Parents chrétiens, si une immense photographie reproduisait, jour par jour, moment par moment, toute votre vie, avec toutes ses pensées, ses sentiments, ses attitudes, ses paroles, ses actions, auriez-vous à rougir ou seriez-vous fiers?

Cette photographie existe.

Regardez vos enfants.

Vous les désirez beaux et bons! C'est bien. Mais toutes vos paroles, tous vos conseils s'enfuient comme plumes au vent. C'est votre vie, votre conduite, qui dessine la beauté et la bonté dans l'âme des vôtres.

Attention, parents!

Nous nous surveillons, même avec effort, pour bien "poser" devant un kodak; quel soin avons-nous de notre conduite, devant les petites âmes toujours ouvertes?

Le moyen le plus sûr de n'être jamais "pris" par surprise dans une attitude fâcheuse, n'est-ce pas encore de ne jamais se permettre d'attitude fâcheuse, mais de s'attacher à vivre catholique dans ses pensées, ses paroles, ses gestes et ses actions?

Mais comme il n'est pas donné de naître catholique; et, que pour le devenir, la route est longue, il faut s'attacher, comme en photographie, à paraître ce que l'on n'est pas: c'est-à-dire enfouir ses défauts et dissimuler les mille noirceurs et turpitudes de notre vie humaine.

Si votre vie se photographie dans l'âme de vos enfants, que votre vie soit toute catholique **pour eux.**

Vous les aimez. Aimer c'est donner, et donner du bonheur. Leur bonheur futur sera dans une vie franchement catholique. Et pour vivre cette vie catholique, ils n'auront, ni plus ni moins, que l'âme que vous sculptez en eux au contact de la vôtre.

Si votre vie se photographie dans l'âme de vos enfants, que votre vie soit toute catholique **pour vous.**

C'est votre vie qui revit en eux et perpétuera la vôtre. C'est votre personne qui se personnifie en eux et qui continuera, qui agrandira la vôtre. Le portrait, votre portrait, sera-t-il naturel? Il le faut; autrement, il déplaira. Et ce naturel, vous fera-t-il honneur?

Si votre vie se photographie dans l'âme de vos enfants, que votre vie soit toute catholique, **pour le Christ, votre Ami et notre Ami.**

Ces tout-petits, vos enfants, ont été gravés, au baptême, à l'effigie du Christ. Les traits restent encore imprécis. Ils se creusent et ressortent, pour une grande part, à votre contact.

Votre âme, toute votre conduite, imprimera-t-elle dans l'âme de vos enfants, la véritable image de notre Roi, Notre-Seigneur Jésus-Christ?

RENARDS INQUIETANTS

Lors d'un récent procès à Québec, au sujet d'un partage de renards, aux membres d'une société, le juge demande à l'un des plaidants:

—Combien de couples de renards vous revenaient de droit, dans cette société d'élevage?

—M. le juge, je devais recevoir de cette société d'élevage deux couples de jeunes renards et cinq couples d'adultères. . . "d'adultes".

Voilà où conduit l'élevage des renards en captivité.

Comment devenir une épouse idéale

En ouvrant cette rubrique féminine et parlementaire, permettez-moi de vous confier un secret. Par ces temps confus et point gais, c'est le secret de sortir victorieuse, chaque soir, de la vie quotidienne. Le voici: courez à la recherche des petites joies.

Les grands bonheurs sont rares. Celles qui sont présentement heureuses s'en apercevront quand elles ne le seront plus. Et l'on ne rit plus assez.

—Comment me lasserai-je d'être heureux avec ma femme? disait, l'autre soir, ce mari. Elle est toujours de bonne humeur; toujours son sourire cherche le mien. Et puis, elle me fait faire tout ce que je veux!

On ne saurait mieux expliquer une fidélité maritale durable. Car le mariage est l'école de la diplomatie et de la prudence. Il faut qu'une femme soit pétrie de malice et d'esprit pour y réussir. Les sottes sont bientôt acculées aux larmes permanentes. Or, les larmes versées par l'épouse n'enlaidissent pas le mari. Celles qui savent se montrer contentes, même quand elles ont sujet de récriminer, sont des sages. Et c'est rudement à leur honneur de mener un mari par le bout du nez, sans qu'il sente ni le joug, ni la laisse.

Oui, trois fois sauvées, celles qui ont assez d'adresse et de santé pour sourire quand elles voudraient grincer des dents. Une femme ne peut pas toujours se taire. Une femme n'est jamais à court d'arguments. Il faut toujours jurer qu'on a raison— c'est encore une manière d'avoir de la suite dans les idées,—mais il faut tenir à son opinion avec le plus désarmant sourire.

La force masculine cède rarement aux menaces. A un mari méfiant et agacé, mieux vaut envoyer, du bout des doigts des baisers, que la moitié du service à vaisselle sur la tête.

Et même quand ils se prennent à trembler, les vrais vaincus ne font pas les maris séduits. Et la compromission n'est pas la paix.

Aussi bien, retenons la confidence du mari content de son sort: "Ma femme me fait faire tout ce que je veux!"

L'épouse idéale est celle qui avertit le compagnon au soir des noces—ou plus tard, s'il en est encore temps:

—Mon ami, j'ai vu ma mère se fatiguer beaucoup à vouloir imposer sa volonté à mon père. Moi, je n'aime ni les mots violents ni la mauvaise humeur. J'ai donc décidé que mon mari commanderait au logis. Je t'ordonne, en conséquence, de me dire immédiatement ce qui peut te faire plaisir!

Et alors, le mari bien obéissant se prend à réfléchir et il a tout de suite la révélation de ses devoirs de chef de famille.

(De "La Mode du Jour").

Le bonheur en ménage

Le bonheur est dans une certaine mesure un acte de volonté et de foi et celui, jeunes époux, que vous allez mettre en commun dans le trésor du ménage sera plus votre oeuvre que le résultat des circonstances extérieures.

Vous en avez goûté les prémices au jour joyeux de l'hyménée; dans la vie de tous les jours vous récolterez sur l'heure ce que quotidiennement vous sèmerez et c'est dans le même sillon qu'ensemble vous déposerez le bon grain dont sera fait.... le pain de ménage. Et ce pain-là, si vous savez le pétrir, n'est pas nécessairement fade ou indigeste?

De bonheur invulnérable, il n'en est guère à la portée des humains; celui que nous proposons à vos espoirs ne réclame ni grands sacrifices, ni efforts surhumains, mais avant qu'il soit menacé, il faut penser à le défendre et c'est dès l'abord qu'il s'agit d'adopter certaines directives en vue d'assurer, avec la paix chez soi, le plaisir d'y vivre.

Pas de bonheur, sans un bon caractère et de la bonne humeur, pas de bonheur, sans l'oubli qui efface jusqu'au souvenir de ce qui a pu momentanément mortifier ou peiner, pas de bonheur qui résiste à la jalousie, au soupçon injustifié; si l'orgueil s'en mêle, la partie est bien compromise, mais l'harmonie dans le foyer est surtout oeuvre de femme, dût-elle, pour l'assurer, beaucoup se contraindre et durement lutter; le jeu en vaut la chandelle.

Pas de bonheur, sans les humbles vertus ménagères qui constituent le précieux avoir féminin dans l'apport commun. Dans le désordre d'une maison mal dirigée, vous trouverez toujours des ébréchures du bonheur conjugal, sinon ses débris.

Amour, amitié, rien de plus commun que le nom, rien de plus rare que la chose, on peut en dire autant du bonheur dont les formes concrètes varient avec les individus et leurs aspirations. Bien qu'éphémère et fragile par essence, croyez-le éternel, époux d'un jour, heureux époux.

"Il veut des coeurs de bronze et lentement s'y grave".

Vos coeurs ne seront tels pour l'accueillir et le garder que s'ils sont délivrés de l'égoïsme, de la cupidité et des mesquins calculs de la vanité.

CONTE CANADIEN

"En prends-tu"

Ceci est de l'histoire vécue, non pas des histoires en l'air, des contes de ma grand'mère pour endormir les enfants pleureurs à la veillée, mais une vraie farce arrivée à Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, surnommé dans l'histoire, "le Grand blessé de l'Ouest", le grand défenseur des droits des minorités, etc. Mais ces derniers titres n'ont rien à faire avec la vérité historique que je vais vous raconter après bien d'autres pour la centième fois.

Or donc, un jour que Mgr Langevin filait en canot sur un des nombreux lacs du Manitoba, en route pour les missions de son vaste diocèse, il se trouva qu'il fut "dégradé", comme on dit en bon vieux français. Il dut attendre une longue journée dans un endroit solitaire, escarpé, que le bateau passager-voyageur vint le prendre; une tempête violente avait failli lui faire faire naufrage l'avant-veille.

Comment tuer le temps dans les circonstances? Seul avec deux vieux guides métis? loin de toute habitation ou lieu de campements sauvages? Belle affaire qu'il se dit le soir. "Nous dormirons tranquilles sous les épinettes et demain, en attendant le bateau passager, nous irons faire la pêche dans la petite baie, tout près, d'où on pouvait entendre le murmure d'une chute d'eau à travers les cailloux.

Après la messe et le déjeuner sur le rivage, à même le lac, le canot emportait Mgr et son guide vers la petite baie entrevue la veille. Mgr s'installa confortablement sur une grosse roche du rivage, juste en face de la chute, dans le remouds si prometteur. Le guide, lui, poussa son embarcation un peu plus au large, dans les joncs qui bordaient la grève, refuge habituel des perches, perchaudes, crapais et autres poissons qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire Larousse, mais qui abondent en ces endroits abrités.

Une fois les lignes à l'eau, ça n'avait pas seulement l'envie de mordre, au bout de quelques minutes longues d'une éternité, le guide demanda à Mgr si ça mordait, s'il en prenait. Rien de rien, fut la réponse. Eh bien, moi, j'en prends, et ce disant, il sortait son flacon de John de Kuyper et en prenait copieusement. A toutes les dix minutes environ, mêmes questions et mêmes réponses et aussi même opération, si bien que quand vint le moment de dîner, le vieux Savard n'en prenait plus, ne parlait plus, ne pêchait donc plus, il était étendu au fond de la chaloupe ou du canot, ivre-mort, il en avait trop pris.

Force fut alors à Mgr Langevin de ramer pendant une bonne demi-heure pour sortir de la fameuse baie tentatrice contre les vagues soulevées par le vent du large, afin de rejoindre le campement et guetter le fameux bateau-passager au seul endroit où il pouvait accoster pour prendre provision de bois de chaufage et les passagers qui par aventure se trouverait sur place.

Il est facile pour ceux qui ont connu le caractère tempêtueux de Mgr Langevin, de reconstituer la scène qu'il dut faire, lorsqu'enfin il put atterrir au port avec son précieux fardeau allongé dans le fond du canot. Il jura, mais un peu tard, qu'on ne le reprendrait plus.

Quand au vieux Savard, ce fut son coup de mort. Dans l'après-midi, sur le tard, il était sur les planches, mort, croyez-vous? non, point du tout, il dormait encore, mais son chien était mort pour aller à la pêche avec Mgr.

CANAYEN.

Celui qui pour donner ne s'est point imposé de privations n'a fait qu'effleurer les joies de la charité. — Mme Swetchine.

L'amabilité

Etre aimable est une qualité qui est au tout premier rang dans l'ordre des petites vertus féminines. On peut être probe, courageuse, élégante, discrête, de jugement sain et d'esprit avisé: l'amabilité s'impose. Sachons donc garder cet antique trésor. Nous avons malheureusement une tendance marqué à prendre, dans nos contacts avec tout ce qui nous est extérieur, des habitudes qui modifient notre tempérament, et ces modifications regrettables constituent autant de déformation de notre bonne grâce naturelle dont le plus grand charme était la simplicité.

Et pour établir l'amabilité en nous, autour de nous, dans le rayon plus ou moins étendu où s'exerce notre activité, où se déploient nos énergies, donnons-nous cette règle d'être gracieuses et bonnes à tous les instants de notre vie, patientes et aimables à notre foyer, douces et souriantes malgré les tracas menus ou gros qui traversent nos heures. Nous réussissons très bien cet exercice, quand nous sommes en représentation, dans le monde, en présence de personnes à qui nous voulons donner de nous-même une opinion avantageuse. Notre vanité se complaît à faire dire: "Quelle femme délicieuse!" Soyons délicieuse toujours, même si nous sommes seule. Pourquoi nous imposer le plus désagréable traitement. Cherchons en toutes choses le côté aimable, nous le trouverons sans trop de peine. Prenons les événements comme ils se présentent; chaque problème comporte une solution; appliquons-nous à trouver la meilleure; prenons les gens comme ils sont et non comme nous souhaiterions qu'ils fussent, et accommodons-nous de leurs qualités et même de leurs défauts lesquels sont quelquefois des qualités que nous n'avons pas. Tout dépend de l'intention directrice, intention souvent déformée par la poussée des circonstances défavorables.

Ce qui importe, c'est de commencer de très bonne heure cet exercice de l'amabilité. Une maman douce, patiente, tranquille, occupé de pensées saines, nourrie d'idées justes et belles, donnera à son tout petit un sang frais et doux. Le bébé gardera quelque chose du sourire de la mère, de l'expression de la physionomie—je ne dis pas des traits—de la mère. A moins qu'un état maladif n'intervienne pour modifier ces heureuses prémisses, elles se fortifient pour donner une magnifique conclusion à cette formation initiale.

Dès le premier sourire de l'enfant commencez l'éducation morale. C'est le signal donné par la nature. Secondez bien son oeuvre. Elle crée d'abord l'amabilité. Marchez dans ses pas. Courage, mères intelligentes; vous ferez de la joie pour le chérubin et pour ceux qui vivent autour de lui.

Conseils à un enfant

Oh! bien loin de la voie
Où marche le pécheur,
Chemine où Dieu t'envoie.
Enfant, garde ta joie.
Lis, garde ta blancheur.

Sois humble, que t'importe
Le riche et le puissant?
Un souffle les emporte:
La force la plus forte,
C'est un coeur innocent.

Bien souvent Dieu repousse
Du pied les hautes tours;
Mais, dans le nid de mousse,
Où chante une voix douce,
Il regarde toujours.

Victor HUGO.

AU RESTAURANT:

—Garçon! le champagne que vous me servez est tiède.

—Monsieur doit faire erreur. Ce champagne vient d'être frappé à l'instant.

D'insolation, sans doute.

Nouveau périodique

"L'Amérique française"

Au mois de janvier 1932, à Québec naissait un périodique trimestriel intitulé: "L'Amérique Française", organe de la "Confédération des Oeuvres de langue française en Amérique". Ce périodique a pour but de propager l'idée d'unir au moyen d'une confédération, tous les groupements de langue française dans l'Amérique entière. La ville de Québec en sera la capitale. Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année et donne droit à l'inscription de membre adhérent à la Confédération. Un numéro spécimen est envoyé sur demade. Faites-en venir aujourd'hui même ou envoyez votre abonnement au directeur du périodique: M. Wheeler Dupont, avocat, 81, rue St-Pierre, Québec, P.Q.

Une grève de fermiers aux E.-U.

La nature de cette grève

Sioux-City, Iowa. — La force armée a été organisée afin de maintenir l'ordre à la suite de la grève des fermiers de l'Iowa, pendant que les chefs du mouvement cherchent à la propager dans d'autres Etats. On songe à envoyer cent chômeurs pour garder les routes, en prévision d'actes de violence. Un projet de déclarer la loi martiale a été rejeté. La grève en question consiste à faire des menaces, le piquet et le boycottage, afin de retenir les produits de la ferme jusqu'à ce que les fermiers soient assurés d'obtenir le coût de la production, plus un profit raisonnable.

C'est à Sioux City que la situation est la plus sérieuse. Tous les chemins sont bloqués par les grévistes et les camions sont arrêtés. En certains cas, les fermiers ont inspecté les camions. A Leeds, près d'ici, un camion transportant du lait a été attaqué et deux hommes ont été blessés.

On dit que des mouvements de grève semblables se font dans d'autres Etats, tels que le Dakota-Sud, le Dakota-Nord, l'Illinois et le Nebraska. A Stevens, une couple de cent fermiers ont arrêté tous les véhicules pour les inspecter. Dans le Dakota-Nord, on désire porter le prix du blé à un dollar le boisseau. Dans l'Illinois, la grève a été déclarée en mouvement par E.-E. Kennedy, secrétaire de l'union éducative et coopérative des fermiers d'Amérique.

Quelques propos

L'homme qui commença à fabriquer de la soupe en conserve est mort récemment et il a laissé une fortune de plus de $100,000,000. On vient d'apprendre l'explication de ce grand succès. C'est la publicité faite à son produit. Il a dépensé une moyenne de $2,500,000 par année en publicité.

* * *

Quand l'air est calme les abeilles volent à une vitesse d'environ quinze milles à l'heure.

* * *

Un perforateur pour os, opérant par l'air comprimé, a été inventé par un chirurgien de Londres.

* * *

Un sac pour boire de l'eau, combiné d'un rafraîchissant pour la nourriture, a été breveté par un inventeur de l'Idaho.

* * *

—Je connais un avare, mon vieux, mais un avare!...... Jamais de la vie il n'a donné quoi que ce soit! . . . Tiens, pas plus tard que ces derniers temps, il a interdit à sa fille de se marier, uniquement pour ne pas avoir à donner son consentement.

—Bah!...... j'en connais un autre encore plus avare que ça!...... il a fait boucher sa fenêtre parce qu'elle donnait sur la rue! ....

* * *

La lune, affirme un expert, repousse les ondes radiophoniques venant de la terre. Qui l'en blâmera?

* * *

Pour mettre un article de commerce sur toutes les langues, le mieux est de l'annoncer au dos des timbres-poste.

* * *

Beaucoup d'hommes d'affaires attribuent leur succès au golf, et il faut aussi, pour jouer au golf, faire des affaires florissantes.

Nés au Canada

Au cens décennal de 1881, le Canada comptait 86 pour cent de citoyens nés en territoire canadien. En 1932, il n'y en a plus que 77 et trois quarts. C'est une chute de presque 9 pour cent. Elle s'explique surtout par l'afflux considérable d'immigrants entrés au Canada de 1901 à 1914. Environ 11 et demi pour cent de notre population est née dans les Iles britanniques et presque 11 pour cent dans des pays étrangers à l'Empire. Plus de la moitié des gens nés au Canada habitent les provinces de Québec et d'Ontario; et chez nous même, les trois quarts de la population sont des Canadiens à la sixième ou septième génération. Ce sont les provinces de l'Ouest qui renferment le plus de gens nés hors du Canada,—soit aux Etats-Unis, soit en Grande-Bretagne, soit en Europe continentale. Et c'est là surtout que se pose le problème de l'immigrant et du chômeur étrangers.

G. P.
(Le Devoir).

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . *et ceux qui ne savent pas*

La Librairie Kéroack, Limitée

Notre Cinquantenaire 1882-1932

La librairie Keroack atteint, cette année, le cinquantième anniversaire de son établissement au Manitoba.

Son fondateur, feu Maximilien-Aimé Keroack, avait débuté dans la librairie, à Saint-Hyacinthe, Québec, en 1860. Il publia, pendant vingt ans, un almanach de format modeste, mais de belle tenue qui offrait un intérêt tout particulier aux gens de cette région. Il édita aussi une "Revue agricole" qu'il annonçait comme "le premier journal de ce genre dans la province de Québec." Cette publication, dont nous possédons quelques numéros, dénote chez l'éditeur un esprit alerte et hardi, capable d'embrasser dans leur ensemble les multiples problèmes des agriculteurs de tous les temps.

Cédant, comme tant d'autres, à la fascination que l'Ouest exerçait alors sur nos compatriotes du Québec, M. Keroack vint s'installer sur les bords de la Rivière Rouge, en 1882; à Saint-Boniface d'abord, puis à Winnipeg deux ans plus tard. Malgré les vicissitudes que traversèrent la plupart des maisons de commerce du Manitoba, il fit, à certains moments, des affaires considérables mais les années maigres ne lui firent jamais perdre courage. Du reste, sa prudence administrative lui permit d'élever et de mener à bien une nombreuse famille. Presque tous ses enfants habitent au milieu de nous et jouissent de l'estime générale.

En France, les auteurs se vengent de l'incompréhension foncière de certains libraires en les traitant dédaigneusement de "marchands de papier." Toute autre était la conception que M. Keroack avait de sa profession. Grand ami des livres, c'était un homme de haute culture en qui les liseurs trouvaient un excellent guide.

M. Keroack mourut en janvier 1899, laissant à sa noble épouse, née Malvina Gauthier, la direction de la maison qui comprenait à ce moment deux magasins. L'un à Winnipeg, rue Water, près de la rue Main, l'autre à Saint-Boniface, rue Dumoulin. Femme vaillante et avisée ayant elle aussi un goût prononcé pour les choses de l'esprit, Mme Keroack fut admirablement secondée par l'aînée de ses enfants, celle qui est aujourd'hui Mme J.-A. Prenovault. Sous l'impulsion vigoureuse de cette dernière, tous les membres de la famille apportèrent tour à tour leur quote-part de labeur à l'institution dont nous célébrons cette année l'âge respectable.

En 1920, l'un des fils, Albert, céda le commerce paternel à une compagnie qui prit le nom qu'on lui connait aujourd'hui "La Librairie Keroack, Limitée." Il n'y eut toutefois aucune solution de continuité dans la vie de la maison puisque M. Albert Keroack en demeura actionnaire pendant quelques années.

Associés par leur genre d'affaires à la cause de l'enseignement, les Keroack ont rempli une mission dans le grand oeuvre de la survivance française au Manitoba. Ils l'ont fait modestement, avec persévérance et sagacité. Articles religieux, papeterie et nouveautés s'étaient greffés sur le fonds primitif et en formaient le côté pittoresque. Les successeurs n'ont pas crû bon de sortir de ce cadre-là.

Les nombreuses générations d'écoliers qui se sont successivement pressés autour des comptoirs de la rue Dumoulin et de la rue Main, les clients qui continuent à nous manifester la même confiance que leurs pères avaient pour nos prédécesseurs se joindront sans doute à nous pour rendre au fondateur de notre maison, à ses fils et à ses filles, l'hommage d'une reconnaissance émue pour savoir, dans leur sphère, tenu le flambeau de la culture française dans nos plaines.—(Comm.)

CARTOGRAPHIE AERIENNE

On a dit souvent que l'aviation est appelée à rendre de grands services dans le domaine de la cartographie et de la topographie. Une récente communication du docteur Gurtler, Munich, à la Société allemande de géographie, le prouve une fois de plus.

L'appareil du professeur Gurtler est un instrument de haute précision, comprenant en tout neuf objectifs dont huit disposés concentriquement à distance égale les uns des autres autour de l'objectif central. On prend ainsi neuf vues couvrant une immense superficie de terrain. L'angle de prise de 148 degrés permet d'embrasser à 6,000 mètres d'altitude une zone de 90 kilomètres carrés.

Un ingénieux dispositif des machines cartographiques spéciales, basées sur le principe stéréoscopique, redresse les huit vues latérales qui reproduisent, forcément faussées, l'image du sol, laquelle se retrouve automatiquement constituée.

Un avion peut emporter une longueur de films suffisante pour photographier 15,000 kilomètres carrés.

Texte de l'accord conclu entre le Canada et le Royaume-Uni

De nombreuses préférences ont été maintenues ou augmentées—L'Angleterre prendra quand ce sera nécessaire, les mesures appropriées pour prévenir le dumping des produits étrangers au détriment de ceux de l'Empire, décision qui se trouve à favoriser l'exportation du bois et du blé canadiens —Nos produits laitiers et avicoles jouiront de nouveaux avantages — Rétablissement de notre commission du tarif

OTTAWA.—Voici le texte de l'accord signé entre le Canada et la Grande-Bretagne:

Article 1—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni s'engage à rendre, conformément aux dispositions de la loi des droits sur les importations, 1932, des décrets à l'effet d'assurer après le 15 novembre 1932 la continuation de l'entrée en franchise dans le Royaume-Uni de toutes denrées provenant d'un port quelconque de l'Empire britannique, et cultivées, produites ou manufacturées au Canada, qui en vertu de la dite loi sont maintenant exemptes de droits douaniers, le tout subordonné, toutefois, aux réserves énoncées dans l'annexe A ci-jointe.

Article 2—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni invitera le parlement à approuver les mesures législatives nécessaires pour autoriser l'imposition, sur les denrées étrangères énumérées dans l'annexe B, des droits douaniers mentionnés dans cette annexe en remplacement des droits qui (le cas échéant) sont maintenant imposables.

Article 3—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni s'engage à ce que le droit général de 10 p.c. ad valorem imposé par l'article 1 de la loi des droits sur les importations 1932 sur les denrées étrangères mentionnées dans l'annexe C ne soit pas réduit sans le consentement du gouvernement de Sa Majesté pour le Canada.

Article 4—Il est convenu que le droit sur le blé sous forme de grains, le cuivre, le zinc, ou le plomb, tel que stipulé dans le présent accord, pourra être supprimé si, à une époque quelconque, les producteurs de blé en grains, de cuivre, de zinc ou de plomb de l'Empire ne peuvent ou ne veulent pas offrir ces denrées en première vente dans le Royaume-Uni à des prix ne dépassant pas les prix mondiaux et en quantités suffisantes pour satisfaire les besoins des consommateurs du Royaume-Uni.

Article 5—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni invitera le parlement à adopter les mesures législatives nécessaires pour modifier les conditions qui régissent présentement l'importation dans le Royaume-Uni du bétail vivant de provenance canadienne d'après les principes déjà arrêtés entre lui-même et le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada.

Article 6—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni déclare qu'il a l'intention, aussitôt que possible après avoir reçu le rapport de la Commission qui étudie présentement la réorganisation de l'industrie porcine dans le Royaume-Uni, de prendre des mesures en vue de la réglementation quantitative des approvisionnement de bacon et de jambon entrant dans le Royaume-Uni, et il garantit que toute mesure législative qu'il pourra soumettre au parlement pour la réglementation des approvisionnement de bacon et de jambon de toute provenance entrant dans le Royaume-Uni, prescrira l'entrée en franchise du bacon et du jambon canadiens de bonne qualité jusqu'à une quantité maximum de 2,500,000 quintaux par an.

Article 7—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni invitera le parlement à adopter des mesures législatives assurant pour une période de dix années à partir de la date d'icelles, au tabac expédié d'une partie quelconque de l'Empire britannique et cultivé, produit ou manufacturé au Canada, la marge de préférence existante sur opposition au tabac étranger, pourvu, toutefois, que le droit douanier sur le tabac étranger non manufacturé ne tombe pas au-dessous de 1½d. par livre, auquel cas la marge de préférence sera égale au plein droit douanier.

Article 8—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni invitera les gouvernements des colonies non autonomes et des protectorats à accorder au Canada toute préférence qui est pour l'instant accordée à toute autre partie de l'Empire britannique, mais il est entendu que cette clause ne s'appliquera pas à des préférences accordées par la Rhodésie septentrionale, à l'Afrique-sud, à la Rhodésie méridionale, et aux territoires de la Haute Commission sud-africaine, en vertu des accords douaniers de 1930. Il invitera en outre les gouvernements des colonies et des protectorats mentionnés dans l'annexe D à accorder au Canada des préférences nouvelles ou additionnelles sur les denrées et aux taux mentionnés dans ladite annexe.

Article 9—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada invitera le parlement à adopter les mesures législatives nécessaires en vue de substituer aux droits douaniers maintenant imposables sur les denrées mentionnées dans l'annexe E les droits indiqués dans ladite annexe. Il est entendu que rien dans le présent article n'empêchera le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada de réduire des droits mentionnés dans ladite annexe, pourvu que la marge de préférence britannique indiquée dans cette annxe soit préservée, ou d'accroître les droits relevant du tarif intermédiaire ou général énoncés dans ladite annexe.

Article 10—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada garantit qu'une protection tarifaire ne sera accordée contre des produits du Royaume-Uni qu'aux seules industries qui sont raisonnablement certaines de leurs chances de succès.

Article 11—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada garantit que pendant la durée de cet accord le tarif sera basé sur le principe que les droits protectionnistes ne dépasseront pas un niveau assurant aux producteurs du Royaume-Uni toutes les chances voulues de soutenir une concurrence raisonnable sur la base du coût relatif d'une production économique et efficace, mais il est entendu que dans l'application d'un tel principe on étudiera de façon spéciale le cas des industries non solidement établies.

Article 12—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada s'engage à constituer sans délai la commission du tarif à laquelle pourvoit la loi de la commission du tarif de 1931.

Article 13—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada garantit que sur réception d'une demande du gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni, il fera en sorte que la Commissoin du tarif effectue, aussitôt que possible, une révision des droits imposés sur les denrées spécifiées dans ladite demande, conformément aux principes énoncés à l'article 11 du présent accord, et que, après réception du rapport de la Commission du tarif sur cette question, il soumettra ledit rapport, au parlement, et invitera celui-ci à modifier, dans tous les cas où ce sera nécessaire, le tarif sur lesdites denrées du Royaume-Uni de façon à appliquer ces principes.

Article 14—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada garantit qu'aucun droit douanier existant ne sera accru sur les denrées du Royaume-Uni, sauf après enquête et après réception d'un rapport de la Commission du tarif, et conformément aux faits constatés par cet organisme.

Article 15—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada garantit que les producteurs du Royaume-Uni bénéficieront du plein droit d'audience devant la Commission du tarif lorsqu'elle aura à étudier des questions se rapportant aux articles 13 et 14 du présent accord.

Article 16—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada garantit que l'administration des douanes au Canada sera régie par des principes généreux assurant (a) l'élimination dans la mesure du possible de l'élément d'incertitude quant au montant des droits douaniers et des autres impôts fiscaux payables à l'arrivée des denrées au Canada; (b) la réduction, dans la plus large mesure possible, des délais et des contestations, et (c) l'établissement des rouages voulus par le règlement prompt et impartial des contestations sur des questions ayant trait à l'application des tarifs douaniers.

Article 17—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada garantit que toutes les surtaxes existantes sur les importations provenant du Royaume-Uni seront complètement abolies aussitôt que les finances du Canada le permettront. Il s'engage en outre à considérer en toute sympathie la possibilité de réduire et plus tard d'abolir le droit "anti-dumping" basé sur le change, en tant que ce droit s'applique aux importations venant du Royaume-Uni.

Article 18—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada s'engage à modifier les règlements qui régissent présentement l'importation des bestiaux de race pure provenant du Royaume-Uni, d'une façon déjà convenue en principe entre lui-même et le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni.

Article 19—Le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada s'engage à accorder aux colonies non autonomes, aux protectorats et aux territoires administrés sous mandat auxquels les avantages du tarif préférentiel britannique sont présentement concédés, et aussi au Zanzibar, les préférences sur les denrées énumérées dans l'annexe F et aux taux indiqués dans cette dernière, de même que toutes préférences présentement accordées au Royaume-Uni. Il est entendu que le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada ne sera pas tenu de continuer à accorder des préférences à toute colonie ou tout protectorat qui, n'étant pas empêché par des obligations internationales d'accorder des préférences, (1) n'accorde au Canada aucune préférence, ou (II) accorde à quelque autre partie de l'Empire (dans le cas de la Rhodésie septentrionale, exception faite de l'Union de l'Afrique-sud, de la Rhodésie méridionale et des Territoires de la Haute-Commission sud-africaine) des préférences non accordées au Canada.

Article 20—Rien dans le présent accord ne lésera ou diminuera l'un quelconque des avantages possédés par l'une ou l'autre des parties en vertu de l'accord commercial Canada-Indes occidentales conclu le 6 juillet 1925.

Article 21—Le présent accord est conclu à la condition expresse que si l'un ou l'autre des gouvernements est convaincu que les préférences que l'accord concède sur une catégorie particulière de denrées sont exposées à être annulées en tout ou en partie par suite de l'établissement ou du maintien, direct ou indirect, sur cette catégorie de denrées de prix dus à l'initiative de l'Etat dans tout pays étranger, le gouvernement en question déclare par les présentes qu'il exercera les pouvoirs qu'il possède maintenant ou qui lui seront conférés plus tard en vue d'interdire l'entrée dans son territoire de toutes denrées provenant directement ou indirectement dudit pays étranger pendant toute période qui pourra être nécessaire pour rendre effectives et maintenir les préférences qu'il concède par le présent accord.

Article 22—Le présent accord entre le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni, et le gouvernement de Sa Majesté au Canada sera considéré comme entrant en vigueur à partir de la date qu'il porte, le tout subordonné à l'adoption des mesures législatives nécessaires et à la prise de toutes autres dispositions aussitôt que possible, il restera en vigueur pendant une période de cinq ans, et s'il n'est pas dénoncé six mois avant l'expiration de cette période, il restera ensuite en vigueur jusqu'à une date survenant six mois après qu'un avis de dénonciation aura été donné par l'une ou l'autre des parties.

Article 23—Au cas où il surviendrait des circonstances qui, de l'avis du gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni, ou du gouvernement de Sa Majesté pour le Canada, selon le cas, nécessiterait une modification des termes de l'accord, la proposition de modifier ces termes formera le sujet d'une consultation entre les deux gouvernements.

ANNEXE A

En ce qui concerne les oeufs, la volaille, le beurre, le fromage et autres produits laitiers, l'entrée en franchise sera maintenue dans le cas des produits canadiens de cette description pendant trois années entières. Toutefois, le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni se réserve le droit, après l'expiration des trois années, s'il considère nécessaire d'agir ainsi dans l'intérêt du producteur du Royaume-Uni, de reviser la base de préférence en tant qu'elle se rapporte aux articles ci-dessus énumérés, et, après avoir averti le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada, d'imposer soit un tarif préférentiel sur les produits canadiens de cette description, maintenant en même temps les marges préférentielles, soit, en consultation avec le gouvernement canadien, d'inclure les produits de cette description dans tout système qui pourra être mis en vigueur en vue de la réglementation quantitative des approvisionnements de toutes sources du marché du Royaume-Uni.

ANNEXE B

Blé en grain—2 shillings par quart de quintal.

Beurre—15 shillings par cent livres.

Fromage—1' pour cent ad valorem.

Pommes, naturelles—4 shillings six pence par 100 lbs.

Poires, naturelles—4 shillings six pence les 100 livres.

Pommes, en boîte—3 shillings six pence les 100 lbs.

Fruits déshydratés—10 shillings 6 pence par 100 lbs.

Oeufs, en coquille—Ne dépassant pas 14 lbs. de poids par cent. 1 shilling par cent; au delà de 14 lbs, 1 shilling six pence; au delà de 17 lbs., 1 shilling six pence.

Lait condensé, entier, sucré — 5 shillings par 100 lbs

Cuivre, rafiné ou non, en lingots, barres, etc.—2 pence par lb.

ANNEXE C

Bois de toutes sortes importé du Canada par le Royaume-Uni en quantités considérables, en tant qu'il est maintenant imposable.

Poisson frais de mer, saumon en conserves. Autres poissons en conserves. Amiante. Zinc. Plomb.

ANNEXE D

Cette annexe, qui se rapporte aux préférences que certaines colonies non autonomes, et certains protectorats, seront invités à accorder au Canada, n'est pas publiée ou résumée à présent.

ANNEXE E

Cette annexe, dont les détails seront publiés plus tard, énumère 220 articles du tarif canadien au sujet desquels des marges de préférence nouvelles ou accrues seront accordées par le Canada au Royaume-Uni.

L'annexe couvre une grande variété de denrées, et comprend, entre autres, un grand nombre d'articles précédemment imposables au taux préférentiel britannique qui entreront désormais en franchise. Dans tous les autres cas, la marge de préférence actuellement existante a été accrue soit par l'abaissement du tarif préférentiel britannique, soit par la hausse du tarif intermédiaire ou général.

Des ententes officieuses entre les manufacturiers de fer et d'acier des deux pays servent de base à l'ajustement tarifaire effectué sur plusieurs articles de la liste des produits en acier, y compris non seulement les aciers non ouvrés, mais aussi les aciers ouvrés et manufacturés, tels que coutellerie, machines et fils métalliques. La révision de la liste des produits textiles porte surtout sur les toiles et sur les catégories principales de cotonnades et lainages. Parmi les autres denrées comprises dans l'annexe se trouve toute une série importante de produits chimiques, de verre en feuilles, d'accessoires de toilette, de gommes, de vaisselle et de cuir.

ANNEXE F

Cette annexe, qui se rapporte aux préférences que le Canada accordera à certaines colonies non autonomes et à certains protectorats, n'est pas publiée ou résumée pour le moment.

NOTE POUR NOS LECTEURS

La livre vaut actuellement un peu moins de $4.00.

Il y a 20 Shillings à la livre et 12 pences au shilling.

Les affaires s'améliorent aux Etats-Unis

NEW-YORK. — Les affaires se sont décidément améliorées dans tout le pays, et l'amélioration se manifeste surtout dans les régions manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, déclarait récemment Paul S. Willis, président des fabricants d'épiceries associés d'Amérique.

La T. S. F. et Marconi

Rome. — Le sénateur Guglielmo Marconi a annoncé récemment qu'il avait réussi à capter les ondes hertziennes à très haute fréquence à une distance beaucoup plus considérable que les records établis jusqu'à date.

Il s'agit des longueurs d'ondes ultra-courtes qui s'apparentent avec les longueurs d'ondes visuelles. Celles-ci avaient pour caractéristiques jusqu'ici d'être arrêtées par tout écran, et de se propager uniquement en ligne directe. Or, Marconi prétend avoir réussi à les faire propager en lignes incurvées.

Recteur du collège Jean de Brébeuf

Montréal. — Le R. P. Octave Bélanger, S. J., a été nommé recteur du collège Jean-de-Brébeuf. Le R. P. Bélanger était jusqu'ici directeur spirituel de l'Ecole Saint-Ignace, à Rosemont. Le R. P. D'Orsonnens, qui était recteur du collège, serait nommé à un autre poste.

Campagne de boycottage aux E.-U. contre les marchandises anglaises

NEW-YORK. — Une résolution comportant des parades d'automobiles dans chaque grande ville des Etats-Unis, pour promouvoir le boycottage des marchandises anglaises et de la marine anglaise, ainsi que des compagnies d'assurance anglaises, a été approuvée par une conférence de la race irlandaise.

Environ 700 adhérents de M. de Valera, chef du gouvernement de l'Etat Libre d'Irlande, ont voté à l'unanimité en faveur de la résolution et d'autres du même genre comportant le piquetage de certains magasins, la nomenclature des entreprises anglaises en ce pays et l'organisation financière de cette campagne.

Le communisme au Mexique

Cité Vaticane. — Le journal "Osservatore Romano" déclare, dans un article publié il y a quelque temps: La maçonnerie n'aurait jamais réussi à asservir et à oppresser si férocement l'Eglise et le peuple du Mexique, si elle n'avait trouvé un allié puissant d'abord chez les socialistes, puis chez les communistes, qui ont été et qui sont le plus efficace instrument de persécution qu'elle ait.

Le journal rappelle ensuite un voyage que Calles a fait en Russie avant de devenir président du Mexique et fait remarquer que pendant l'administration Calles les communistes ont obtenu "d'énormes facilités" au Mexique. Même maintenant, ajoute le journal, le parti communiste prédomine dans les Etats mexicains de Tobasco, de Vera-Cruz, du Yucatan et d'Hidalgo.

Saviez-vous que. . .

La plupart des hommes ne vivent pas leur vie, mais la jouent comme sur un théâtre. Ils sont là comme des acteurs, non pour agir mais pour être regardés et applaudis.

* * *

Le mont Blanc, le point le plus haut de l'Europe, a une hauteur de 15,781 pieds.

* * *

Une huître peut pondre plus de cinq millions d'oeufs en son existence.

* * *

L'éléphant peut porter une charge de deux tonnes, soit 4,000 livres. Cet animal ne dort que quatre heures par jour.

* * *

L'introduction du téléphone au Canada remonte à l'année 1880.

* * *

La plus grande somme gagnée sur des chevaux dans une course a été gagnée par le duc de Portland. Le montant a été de 365 mille piastres.

Nouvelles du Canada

Vandalisme ou folie

Montréal. — Se trouve-t-on en présence d'un acte de vandalisme ou de folie ou encore d'une vengeance, devant l'acte d'impiété commis au cimetière de la Côte des Neiges, où les statues de la Vierge et de l'apôtre saint Jean ont été renversées et une immense croix toute de fleurs, a été saccagée. Les dommages sont évalués à $600 et grande fut la stupeur du gardien du cimetière dimanche en voyant l'étendue des dommages. On croit aussi qu'un ouvrier congédié aura pu causer ces dommages.

Nouveaux juges dans la province de Québec

Ottawa. — M. Frank Curran, C.R., de Montréal, a été nommé juge de la Cour Supérieure de Québec. M. Wilfrid Laliberté, C.R., de Victoriaville, P.Q., devient juge de la Cour Supérieure du district de Québec, en remplacement de feu le juge Tessier. Le juge J.-C. Walsh, de la Cour Supérieure du district de Montréal est promu à la Cour du Banc du Roi.

Le juge Curran remplacera le juge Walsh, qui lui-même remplacera le juge Guérin, lequel prend sa retraite.

Expédition de blé des ports canadiens

Montréal. — Par suite de la préférence de six sous le boisseau accordée au Canada par le Royaume-Uni, dans l'entente signée à la conférence impériale, des millions de boisseaux de blé canadien qui étaient expédiés autrefois aux Etats-Unis partiront désormais des ports canadiens, a déclaré jeudi J. H. Rainville, président de la commission du port de Montréal.

Session le 27 octobre

Ottawa. — Il est probable que l'ouverture de la prochaine session d'automne du parlement ait lieu le jeudi 27 octobre, dit-on en plusieurs cercles de la Capitale. On apprend toutefois de bonne source qu'aucune date n'est encore définitivement arrêtée.

M. McLeod va en appel

Régina, Sask. — M. Norman McLeod, qui fut élu député provincial d'Estevan en 1930 et dont l'élection fut annulée ces jours derniers par un jugement de sir Frederick Haultain, va porter sa cause en appel si l'on en croit son avocat, Me P. M. Anderson.

M. McLeod, un libéral, avait été élu par une majorité de 5 voix sur son adversaire conservateur, M. David McKnight.

Mort du maire de Saint-Boniface

Régina, — M. David Campbell, maire de Saint-Boniface, a succombé à une longue maladie, jeudi matin. M. Campbell était fort connu comme avocat.

Eglise rasée par le feu

Granby, Qué. — Un incendie a détruit la semaine dernière, l'église paroissiale de St-Joachim de Shefford ainsi que le presbytère, les constructions avoisinantes et une résidence privée. Les pertes sont estimées à $65,000. Le curé, M. l'abbé Ménard, put sauver les Saintes Espèces. Le feu prit naissance dans la sacristie.

Une heureuse randonnée de 7,000 milles en automobile

MONTREAL.—La première personne qui ait entrepris et réussi de traverser en automobile le Canada dans toute sa longueur, en empruntant seulement la route vient d'arrriver à Montréal.

Le héros de ce voyage, M. N. T. Bowman, publiciste à Toronto, et ancien secrétaire du "Toronto Telegram", était parti de Halifax pour arriver à Vancouver. Il est accompagné de sa femme et de son fils. Il a déjà accompli 7,000 milles en auto durant les deux mois de son voyage.

M. Bowman est parti pour son propre compte de Halifax le 25 juin, le 28 juillet, il serrait la main du maire de Victoria, C.B., et le 20 août, il était de retour à Ottawa.

Une sorte de whisky plutôt rare

London, Ontario. — La police de London avait déjà saisi du whisky de bois, du whisky d'orge, du whisky de blé, voire du whisky de pétrole, mais pour la première fois, ces jours-ci, les agents ont vu du vrai whisky de serpent.

La découverte a été faite au cours d'une descente dans un supposé repaire de fumeurs d'opium, des Chinois, naturellement.

En procédant à leurs perquisitions, les agents ont découvert derrière un panneau dissimulant le mur, une cruche d'un gallon de whisky. Et ils s'aperçurent avec quelque ahurissement qu'elle contenait quatre serpents. Ce n'était pas des imitations, mais de vrais serpents en chair et en os...... ou plutôt en anneaux! Mais ils étaient morts.

Très gros, les serpents avaient été coupés en morceaux d'un pied de long, chacun. Les messieurs de l'établissement expliquèrent que c'était une vieille coutume de leur pays de boire du whisky.... serpentin. En plus d'être excellent, ce breuvage, parait-il, guérit des rhumatismes.

"C'est une boisson qui stimule beaucoup," confia un Chinois aux agents.

La récolte du blé

Calgary. — Le "pool" du blé de l'Alberta a publié ces jours-ci ses prévisions sur la récolte du blé de cette année. Il prévoit que la récolte de cette année dans le monde entier sera de 3,000,000 de boisseaux inférieure à celle de 1931 et de 36,000,000 de boisseaux inférieure à celle de 1930. Il évalue à 475,000,000 de boisseaux la récolte du Canada, à 722,687,000 de boisseaux celle des Etats-Unis et à 1,206,751,000 la récolte totale de l'Amérique du Nord.

Le format de notre dollar reste le même

OTTAWA.—Le ministère des finances a annoncé vendredi qu'il ne changera pas le format des billets canadiens d'un dollar. La rumeur avait couru que le Canada réduirait le format de ses billets pour qu'ils soient de même grandeur que ceux des Etats-Unis.

Une invasion de chenilles

Il y a eu dernièrement une invasion de chenilles en Bosnie. C'est par centaines de millions qu'elles envahirent ce pays balkanique. La campagne entière disparaissait sous une couche grouillante de ces bêtes, contre lesquelles les autorités avaient mobilisé tous leurs chimistes sans succès. On fit circuler des chariots parmi les terres; ils écrasèrent des millions de chenilles, mais le lendemain il y en avait autant. Et lentement, lentement, elles avançaient vers les villes.

Que faire? Les autorités tinrent conseil d'urgence. Quelqu'un eut, au cours de la discussion, une idée de génie.

—Il faut jeter des tonnes d'insecticides sur le pays! proposa-t-il.

—Les jeter? Et comment? répondit le président.

—Avec un avion.

Un avion fut requis. Il survola la Bosnie en jetant une certaine poudre qui eut vite raison des chenilles. Et la Bosnie fut délivrée d'un grave péril.

PATIENCE

—Ma femme apprend le piano et ma fille le violon.

—Et vous, qu'est-ce que vous apprenez?

—J'apprends à souffrir en silence.

En lisant les journaux

Une escroquerie soviétique

Pour un pays qui a tourné le dos à jamais au capitalisme, la Russie a bien souvent besoin d'argent. Pour commercer avec l'Allemagne, elle a dû commencer par lui emprunter l'argent.... des autres. Elle a pendant quelque temps fait de gros achats aux Etats-Unis, comptant ou à crédit, mais toujours avec les moyens de paiement en usage dans les pays de propriété privée. A l'heure actuelle, c'est exactement de cette façon qu'elle règle ses importations d'Angleterre et que celle-ci lui règle elle-même ses crénces. L'ouvrier russe reçoit de son patron l'Etat un salaire, et on sait que le dictateur Staline a rendu au paysan le droit de vendre ses récoltes contre de la "belle argent". Voici maintenant autre chose.

On annonçait il y a quelques jours que la Russie soviétique, en grand besoin de capital, allait contracter un emprunt intérieur au taux de dix pour cent (10%). Une dépêche de l'agence d'informations officielles des Soviets, datée du 23 août, précise que l'emprunt comportera en faveur des porteurs étrangers une promesse de paiement en or, au pair du rouble actuel, avec droit au remboursement en tout temps, sans obligation à préavis. Le gouvernement soviétique se serait déjà assuré le concours de quelques-unes des banques les plus importantes de Grande-Bretagne et des Etats-Unis (en anglais: **leading English and American banks**), et on lit, parait-il, dans le prospectus d'émission:

"Vu l'état de désorganisation des "marchés financiers et les risques "que comportent la plupart des va-"leurs actuelles, les obligations du "gouvernement soviétique seront émi-"ses sur la base de l'or, et, par consé-"quent, ne seront pas sujettes aux "fluctuations du marché. Elles of-"friront au propriétaire de porte-"feuille (**investor**) un titre de fort "rendement, exempt d'impôts, aussi "bien qu'une garantie contre toute "dépréciation de son avoir."

Qu'il y ait en Angleterre, aux Etats-Unis et ailleurs des banquiers capables de proposer pareil papier à leur clientèle, il n'en faut pas douter.

Qu'il y ait à l'heure actuelle en maint pays, à commencer par l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Angleterre, des industriels intéressés à faire vanter les mérites de cet emprunt par des journaux à leur dévotion, pour pouvoir se faire payer par les Soviets les traites soviétiques qu'ils ont eux-mêmes en portefeuille, la chose est malheureusement certaine.

Le taux usuraire de 10% (à part les courtages, qui seront probablement salés), et la prétendue garantie de paiement en or et de non-dépréciation, n'en donnent pas moins à l'opération financière que nous signalons tous les caractères d'une escroquerie.

Le gouvernement soviétique n'a pas d'or pour liquider ses dettes envers l'étranger et soutenir son crédit branlant, et c'est pour cela qu'il veut en emprunter; il ne saurait donc, sans intention de fraude, prendre l'engagement de rembourser son emprunt en monnaie d'or.

Avant et durant la guerre, l'Etat russe avait emprunté en France et en Angleterre des dizaines de milliards de francs à vingt sous; les Soviets ont répudié jusqu'au dernier sou cette dette, PAYABLE EN OR.

Le taux même de 10% et l'engagement de payer le capital et l'intérêt à demande indiquent assez que l'emprunt est de ceux qui se remboursent en monnaie de singe. Les Soviets jouent leur dernière carte. Leur emprunt sera probablement mis en souscription au Canada; au nom de l'épargne déjà si éprouvée, nous demandons aux procureurs généraux des provinces de prendre soin des agents de cette belle opération.

(Le Canada) Olivar ASSELIN.

La Conférence économique

Officiellement terminée il y a une semaine la Conférence Economique d'Ottawa suscite, depuis ce temps, des commentaires variés. On connait à peu près quels sont les résulthats théoriques, si l'on peut dire, de ces assises qui ont duré un mois, mais il reste à voir quels seront les effets pratiques. Dans ce domaine, les opinions sont bien partagées et tout indique qu'elles ne sont pas près d'être unanimes.

Ceux qui depuis des mois parlaient de la conférence économique comme d'une panacée qui devait guérir de tous les maux dont souffre l'humanité depuis trois ans, qui croyaient que les choses allaient, du jour au lendemain, changer pour le mieux, qui s'attendaient presque à une révolution économique dans le sein des pays qui forment l'empire britannique, qui s'étaient imaginés que la dépression, du moins dans notre pays et dans toutes les nations britanniques, serait finie avec la signature des différentes ententes commerciales sont rudement désappointés. La conférence est terminée depuis une dizaine de jours et la terre continue à tourner comme anciennement et les affaires en général ne sont pas meilleures ni plus mauvaises. Ces gens, est-il nécessaire de le faire remarquer, avaient trop escompté.

Par contre, tous ceux qui, se basant sur l'expérience du passé, savaient à quoi s'en tenir sur toutes ces conférences qu'elles aient eu lieu en Angleterre ou ailleurs, sont satisfaits.

Voici des représentants—de différentes nations-soeurs si l'on veut, mais dont les besoins sont tout-à-fait différents l'une de l'autre—qui se réunissent autour d'une table pour discuter des meilleurs moyens à prendre pour s'entr'aider mutuellement. Dans le meilleur esprit du monde ils abordent les différents problèmes qui les occupent. Telle nation a tel produit et voudrait bien le vendre à une autre nation-soeur à l'exclusivité des pays étrangers. Telle autre produit telle autre chose et voudrait aussi les mêmes avantages. Tout cela, naturellement, partait d'un bon naturel mais on admettra qu'il n'était pas si facile que cela de s'entendre. L'Angleterre, par exemple, qui achète son bois de la Russie et le paye meilleur marché que nous pouvons lui vendre le nôtre ne pouvait, si facilement que cela, renoncer à sa source d'approvisionnement actuel. L'Angleterre encore qui achète une bonne partie de son blé en Argentine, qui n'est pas un pays anglais mais où les Anglais possèdent de grands intérêts, ne pouvait facilement consentir à n'acheter qu'exclusivement le blé du Canada et de l'Australie. Comme on le voit, les problèmes étaient complexes.

Or ces délégués savaient tout cela avant de se réunir. Ils connaissaient les conditions des différentes nations, ils n'ignoraient pas qu'ils auraient à affronter des intérêts divergents, voire même des exigences peu justifiées. Malgré tout ils se sont réunis et ont apporté à l'étude des différents problèmes une attention soutenue pendant quatre semaines. Plus que cela, dans bien des cas, ils ont pour en arriver à une entente, relégué à l'arrière-plan leurs aspirations légitimes. Finalement ils en sont arrivés à différents traités commerciaux dont la portée, dont les résultats ne seront connus qu'avec le recul des mois et voire même des années.

D'autre part il ne faut pas non plus mésestimer le fait que ces délégués inconnus pour la plupart la veille, se sont rencontrés, ont exposé les ressources, les besoins des différents pays qu'ils représentaient. Dans l'avenir, les délégués de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Angleterre, etc., sauront beaucoup mieux à quoi s'en tenir sur les différentes nations-soeurs. Des résultats pratiques immédiats la Conférence n'en donnera peut-être pas autant qu'on en attendait. Pour l'avenir cependant nous avons raison d'espérer beaucoup.

Et que dire maintenant de tout ce que le Canada en particulier, retirera dans l'avenir de ces assises économiques qui ont eu lieu dans la capitale? Tous ces représentants des différentes nations ont vu notre pays, ont pu se rendre compte de ses possibilités, etc. Ce sont des gens, lorsqu'ils parleront du Canada, qui le feront en connaissance de cause.

Sous ces différents angles on ne peut s'empêcher de dire que cette conférence a été un succès.

(L'Information)

Verigin démissionne comme chef des Doukhobors

Situation financière dans le désarroi le plus complet

Winnipeg. — La nation éparpillée des Doukhobors, soigneusement édifiée au cours d'une période de plus de vingt années par le patriarche Peter Verigin 1er dans l'ouest canadien, est menacé actuellement d'une destruction financière et fraternelle.

Peter Verigin II, qui succéda à son père en 1927 comme chef de la nation, a donné sa démission comme président de la Communauté Chrétienne de Fraternité Universelle, qui est l'organisation spirituelle et commerciale des Doukhobors.

Ont également donné leur démission P. W. Chukin, vice-président de la fraternité, et W. Reiben, secrétaire-trésorier. Des personnes intimes avec les autres chefs de cette secte prédisent la chute de ce minuscule empire communiste, si Verigin ne revient pas sur sa décision.

De la cellule de la prison de Prince-Albert, Sask., où il est détenu depuis le mois de juin dernier, pour une durée de 18 mois, après avoir été trouvé coupable de parjure, Verigin a fait savoir par son avocat qu'il avait abandonné la présidence de son peuple. D'autre source on a appris qu'il a l'intention, lorsqu'il aura terminé sa sentence, de rester au Canada ou de se rendre au Mexique avec un petit groupe des siens.

Mais d'ici à ce qu'il soit libre, vers la fin de l'année prochaine, son organisation est exposée à tomber, sinon à faire banqueroute. Ses membres, qui ne sont actuellement que les propriétaires conjoints des vastes domaines détenus par la fraternité, de diverses industries et de valeurs, seront devenus d'ici là les véritables propriétaires de leurs fermes.

On dit qu'il y a peu de chance qu'un autre chef puisse succéder à Verigin. On ajoute que la situation financière de la fraternité n'est pas bonne. Plus de $500,000 de billets promissoires contre cette organisation écherront le 9 septembre, et l'on dit que ceci pourra probablement précipiter la liquidation des affaires de la fraternité.

Nouvelles d'Europe

Poincaré briguera les suffrages

BAR LE DUC, France.—Raymond Poincaré, président de la France durant la guerre, qui a eu 72 ans le 2 août, a annoncé qu'il se présentera de nouveau aux élections du Sénat en octobre.

On dit que son état de santé s'améliore depuis quelque temps.

Gorguloff sera guillotiné

PARIS.—La Cour d'appel a rejeté, samedi dernier, la requête du Dr Paul Gorguloff, l'assassin du président Doumer, demandant un nouveau procès et elle a décidé que son premier procès avait été conduit suivant la loi et que la sentence de mort prononcée contre lui était légale.

Avertissement aux gérants de cinémas

DUBLIN.—Les membres de l'armée républicaine irlandaise ont défendu aux gérants de cinéma de Dublin de projeter des films montrant des membres de la famille royale ou des pellicules pouvant être taxées de propagande britannique.

Pie XI reçoit Mgr Cassulo

Rome. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a accordé vendredi une audience à Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Un grêlon monstre

Les Suisses sont tout fiers. Ils ont un record depuis quelques jours. Celui du plus gros grêlon.

Il est, en effet, tombé à Biglen, au cours d'un récent orage, un grêlon qui avait la forme d'un disque: la largeur d'une assiette à soupe et trois centimètres d'épaisseur. En tombant, il fit un gros trou dans la terre. Il mit trois jours à fondre.

L'émigration diminue en Grande-Bretagne

LONDRES.—Pour la première fois, le nombre des émigrants de Grande-Bretagne est inférieur au nombre des immigrants. Les statistiques révèlent qu'au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1932, le total des personnes qui ont émigré du Royaume-Uni s'est chiffré par 34,310 et que celui des immigrants l'a dépassé de 37,072. Cette modification n'est pas attribuable à une augmentation soudaine du nombre des immigrants, mais à une brusque diminution du nombre des émigrants, qui avait atteint 136,000 en 1921.

Les Russes ne désarment pas contre la religion

CITE VATICANE. — L'Osservatore Romano déclare avoir appris d'excellente source que le gouvernement de la Russie soviétique a signé un décret secret ordonnant "la liquidation" avant le 31 décembre 1933, de toutes les églises, chapelles et maisons de prière, sauf vingt. Les maisons de prière qui resteront après le 31 décembre 1933 seront "tolérées pour une certaine période."

Selon ce décret, continue le journal, les catholiques de la Russie, qui se chiffrent par plus de 2,000,000, ne pourront louer que vingt églises, dont huit seront à la disposition des catholiques allemands vivant en Russie. Les bolchévistes ont décidé de réaliser aussi tôt que possible leur plan diabolique—précis jusqu'aux moindres détails—de lutte contre la religion.

Le journal a ajouté que le décret a été promulgué dans tous les comités exécutifs soviétiques, mais que les journaux ne l'ont pas encore publié.

Découverte dans la Cité Vaticane

CITE VATICANE.—Grâce à l'excavation d'un puits d'une profondeur de 45 pieds situé à proximité du palais de Pie X et de la fontaine des Galères, on vient de retrouver le tracé de l'ancien voie romaine triomphale, qu'il n'avait pas été possible de retrouver jusqu'à ce jour à l'intérieur de la Cité du Vatican.

Selon toute probabilité, l'ancienne voie romaine traversait l'actuelle place Saint-Pierre jusqu'à l'église du Saint-Esprit. Etant donné qu'elle confirme l'exactitude de l'emplacement du tombeau de saint Pierre à l'intérieur de la basilique vaticane, et qui, selon ce qui est dit dans le Liber Pontificalis, se trouvait à proximité de la voie triomphale dans la localité, alors appelée Agro Vaticano, cette découverte a une grande importance.

La population de la Belgique

BRUXELLES.—Le "Moniteur" belge publie le relevé officiel de la population de la Belgique au 31 décembre 1931. La population se chiffre à 8,159,185 habitants, dont 4,041,707 hommes et 4,117,478 femmes. Elle était au 31 décembre de 8,092,004, d'où augmentation de la population pendant l'année 1931 de 67,181 habitants.

Nouvelles des États-Unis

S. E. Mgr McCarthy est sacré évêque de Portland

Portland, Maine, — S. E. Mgr McCarthy, évêque élu de Portland, a été sacré mercredi dans la cathédrale de l'Immaculée-Conception.

S. Em. le cardinal O'Connel, archevêque de Boston, assistait à la cérémonie ainsi qu'un grand nombre d'autres prélats et d'un nombreux clergé.

S. E. Mgr Murray, archevêque de Saint-Paul, ancien évêque de Portland, a donné le sermon de circonstance. L'évêque consécrateur était S. E. Mgr MacAuliffe, auxiliaire du diocèse d'Hartford, Connecticut.

S. E. Mgr Omer Plante, représentait l'archidiocèse de Québec à la cérémonie.

D'après l'Annuaire pontifical de 1931, le diocèse de Portland fut érigé en 1885, a 661,000 habitants, dont 82,599 catholiques.

Il faudra trouver des vivres pour 25 millions de personnes

New-York. — Onze millions de salariés se trouveront sans travail cet hiver. Cela accentuera le problème du chômage et forcera la nation à procurer des aliments à 25,000,000 de personnes. C'est ce que dit une revue américaine, alors que des ingénieurs prédisent que le nombre des chômeurs montera à 20,000,000 d'ici deux années.

Les ingénieurs qui ont fait ces prédictions ne s'occupaient pas particulièrement du problèmes des souffrances des chômeurs et de leurs familles, hommes, femmes et enfants. Ils font ces déclarations dans un rapport à la suite d'études techniques de dix années sur le déplacement des ouvriers et autres employés par suite du remplacement des hommes par des machines.

Mésaventures de caisses de vin de champagne

Washington. — Profitant de la latitude qui est laissée au corps diplomatique de se faire expédier du vin et des liqueurs, l'ambassadeur d'Italie aux Etats-Unis avait commandé douze caisses de Champagne. Mais quand à l'Ambassade d'Italie on ouvrit des bouteilles de vin mousseux débarqué récemment à Baltimore à destination du représentant de Victor Emmanuel, on constata que les bouteilles ne contenaient que de l'eau de mer. Ce sont les employés de la douane américaine qui s'étaient chargés de cette opération et avaient bu le vin.

200,000 petits vagabonds errent sur les routes aux Etats-Unis

Washington. — Le gouvernement fédéral a commencé une vigoureuse campagne pour rallier toutes les agences de bienfaisance à l'oeuvre de sauver les 200,000 enfants de l'armée des nomades américains. Le facteur de temps est extrêmement important en cette affaire parce que si l'on laisse les petits vagabonds errer trop longtemps, ils peuvent former une armée de parasites sociaux permanents Le bureau infantile du département du travail espère inciter les villes et les Etats à reconnaitre la gravité du problème. Il faut une campagne de publicité, dit le Dr A.-W. McMillan, de l'Université de Chicago. Il faudrait aussi un fonds national des vagabonds pour aider les villes qui ne pourraient résoudre elles-mêmes le problème.

L'aide à l'agriculture aux Etats-Unis

WASHINGTON.—La corporation de reconstruction économique annonce la formation immédiate de huit corporations régionales de crédit pour l'application d'un programme de prêts pour fourrage.

L'urgente question du fourrage en voie de règlement, la corporation établira deux autres organismes d'aide aux cultivateurs.

Les races au sénat américain

New-York. — Les gens de descendance anglaise, irlandaise et écossaise comptaient 89.89 pour cent de la convention qui a élaboré la constitution des Etats-Unis en 1787; ils comptent aujourd'hui une proportion de 81.63 du Sénat américain. Ces chiffres ont été produits au troisième congrès international de l'eugénisme qui fut en séance ici.

Bref historique de l'Alberta Pacific Grain Co., Ltd.

Les élévateurs de l'"Alberta Pacific" dans ce district font part d'un système de 375 élévateurs locaux, remises à charbon, entrepôts de farine situés dans les centres les plus productifs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba et opérés par "The Alberta Pacific Grain Company Limited". Les élévateurs terminaux de la compagnie à Vancouver ont une capacité de plus de 6,000,000 de boisseaux. Outre cela l'"A. P." ont des élévateurs terminaux affiliés à la tête des grands lacs et des bureaux à Calgary, Winnipeg et Vancouver.

L'"Alberta Pacific" et des compagnies devancières se sont établies vers 1901 dans le territoire dont fait maintenant partie la province de l'Alberta. La culture du blé était alors à l'état embryonnaire. Le développement de l'"A. P." fut commencé par John I. McFarlane, alors jeune homme à ses débuts dans le commerce du grain. Le caractère d'équité et de droiture envers les fermiers et les clients avec lesquels il eut des rapports lui valut une réputation enviable qu'il conserva dans ses progrès et ses succès dans le commerce. La conpagnie étendit bientôt ses activités dans tous les principaux centres productifs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Dès le commencement du transport du grain par le port de Vancouver, à la suite de l'ouverture du canal de Panama, l'"A. P." en 1924 devint un pionnier dans le développement du transport du grain de l'Ouest.

Dès le début, le bureau de direction de l'"A. P." a réalisé que le plus grand actif d'une compagnie de grain était le contact personnel au plus haut degré possible avec ses clients. La porte du gérant-général, John McFarlane, était toujours ouverte à tout fermier pour le recevoir avec bienveillance ou pour l'assister dans le règlement de n'importe quelle difficulté en rapport avec la manipulation ou le commerce du grain.

Lorsque le contrôle financier de l'"Alberta Pacific passa à d'autres mains en 1926, John McFarlane se retira de la participation active du commerce du grain. M. McFarlane consacra son temps à ses intérêts privés jusqu'en 1930 alors qu'il fut appelé par le gouvernement du Canada pour prendre charge de la liquidation des actions du blé détenues par les pools.

En 1930 James R. Murray, qui s'était fait une réputation enviable dans l'exécutif de l'"United Grain Growers Limited", fut alors appelé à la gérance générale de l'"A. P." après que M. Stewart eut perdu le contrôle de la compagnie.

A son entrée dans la compagnie, M. Murray était avantageusement connu de la population agricole de l'Ouest ayant à son crédit un dossier de hauts faits dans l'extension et le développement de l'"U. G. G." dans l'Alberta et la Saskatchewan.

La politique de droiture et de contact direct avec ses milliers de clients, si bien établi par le fondateur du système de l'"A. P." est encore celui du présent bureau de direction ayant à sa tête M. Murray.

SAINT-EDOUARD

Le 8 courant s'éteignait dans sa 66ème année Mme Pierre Roberge, après deux ans de maladie soufferte chrétiennement à l'édification de sa nombreuse famille et de multiples amis qui l'assistaient. Trois heures après la réception du S.-Viatique elle rendait sa belle âme à Dieu.

Le 10 courant, jour de ses funérailles la paroisse entière a tenu à lui rendre les derniers témoignages d'estime et de considération en assistant en corps à son service.

Le dimanche 14, c'était grande fête pour enfants et parents: le jour de la première communion. Une messe spéciale fut célébrée aux intentions de nos chers petits; avec quel entrain et quel charme ces braves enfants ont chanté les beaux cantiques de la première communion. Le soir, la cloche les rappelait pour la rénovation des voeux du baptême, la consécration à la Ste-Vierge. Après une dernière bénédiction de Jésus-Hostie on reprit le chemin du foyer, la paix dans l'âme et la joie au coeur.

La semaine du 14 fut spéciale en visite ecclésiastiques et le curé de St-Edouard qui commence à sentir peser sur lui le poids des années, a, comme tous ceux qui vieillissent, son faible: chez lui, c'est de recevoir. La maison n'est jamais trop remplie; c'est pourquoi grand plaisir lui fit accueillir MM. les abbés Boucher, St-Arnauld. Les RR. PP. Lemaire, Larose, Garnier, McLean, Connoir et Gould.

M. H. Plante fait de la construction, il est à mettre la dernière touche à sa résidence privée.

On possède maintenant un enclos pour remiser chevaux et voitures du côté nord de l'église. Pour supprimer les poteaux d'attache de la rue principale et pour plus de chic et d'accommodation on érige un trottoir. Le contracteur est M. R. Méthot.

En visite chez Mlle Méthot, Mlle Gabrielle Chouinard de Brosseau, P.Q.—Corr.

BEAUMONT

M. et Mme Jos. Vaujeois de Legal, accompagnés de leur fils et sa dame, M. et Mme Maurice Vaujeois de Morinville, étaient de passage dimanche dernier chez des parents et amis.

Mme Albert Chalifoux de Morinville est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ulric Gravel et a visité aussi ses soeurs, Mmes Henri Royer et Louis Hétu.

L'abbé Roland Bérubé, eccl., passe ses derniers jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Alcide Bérubé, avant sa rentrée au séminaire.

Mme Jim Anast, Mlle Léona Lamy et M. Steve Anast d'Edmonton sont venus chez Mme Vve Eug. Moreau et Mme R. J. Lessard, dimanche.

L'ouverture des classes du village et du district Charest se fera jeudi matin, le 1er septembre, avec Mme E. Clément à l'école Charest et nos bien-aimées religieuses à celle du village. Les enfants semblent tous très anxieux de venir en contact avec leurs nouvelles maîtresses.

La soirée familiale donnée dimanche soir par les membres de l'exécutif de l'A.C.F.A. de notre cercle local a été un bon succès. La foule nombreuse qui y assistait n'a pas ménagé ses applaudissement à nos talents locaux qui se firent entendre dans un programme de chants aussi beau que varié. Furent vivement goûtés Mlles Gertrude Bernard, Fleurette Vaujeois, Adrienne Roy, MM. Théophile et Eugène Gobeil, Arthur St-Pierre, Lucien Belcourt et Maurice Dagenais.

Les prix pour le jeu de cartes furent gagnés par les suivants: 1er prix des dames, Mme Emile Morin, offert par M. Charles Soucy, directeur du nord; 2ème prix, par Mlle Lilliane LeBlanc, offert par M. Thomas Maltais, directeur du sud. Prix de consolation, Mlle Aloysia Bérubé, offert par M. Emile Clément, vice-président. 1er prix des hommes, M. Edouard Goudreau, offert par M. Wilfrid Royer, secrétaire; 2ème prix, M. Louis Goudreau, offert par M. Paul Benard, directeur de l'ouest. Prix de consolation, M. Thomas Maltais, offert par M. Ovila St-Pierre, président. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme W. Magnan, et M. Gérard Maltais.

L'abbé Roland Bérube, eccl., nous dit quelques mots en faveur de l'Association et encourageant les nôtres à se grouper dans cette grande oeuvre qu'est l'A.C.F.A. et sollicitant les gens à se faire membres.

M. le curé et M. le président remercièrent en termes appropriés les artistes et les gens d'être venus si nombreux à cette soirée de famille.

MORINVILLE

L'on est à finir notre rue principale et d'ici à vingt-quatre heures, le travail sera terminé. Notre population semble tout-à-fait satisfaite de la manière dont les travaux se sont accomplis, grâce surtout à la bonne volonté de M. A. Steffes et de M. J. Tailleur. Ces deux derniers ont payé de leur personne sans compter et ont certainement droit à la reconnaissance de leurs concitoyens. Espérons que le travail sera durable et pourra résister au dégel du printemps.

Les différentes écoles de la paroisse ouvriront le premier de ce mois avec le même personnel enseignant, à peu d'exceptions près. Quant au couvent, ce sera pour la semaine prochaine. L'entrée est fixée au cinq et les classes commenceront le lendemain.

Nos cultivateurs sont à couper leur grain et le travail marche rondement. De fait la température se maintient au beau depuis longtemps et rien ne fait prévoir un changement prochain. Beaucoup comptent sur une moisson abondante et n'ont qu'un désir, c'est que le prix soit meilleur que celui donné par les journaux de ce temps-ci.

Dimanche prochain nous aurons notre pèlerinage au cimetière comme par les années passées et nous savons que notre population se fait un devoir d'aller rendre visite à ses morts de temps à autre. Malheureusement dans le brouhaha de la vie, l'on est trop souvent porté à oublier ceux à qui l'on doit tout, ceux qui autrefois furent des parents et des amis tendrement aimés mais l'automne nous ramène à la réalité des choses et nous fait songer à l'histoire de la vie. Les uns sont passés, les autres passent et ainsi de suite. Il en est ainsi depuis le commencement des temps.

Nos amateurs de vues animées en ont certainement eu pour leur argent dimanche dernier et l'"Ambassador Bill" a su faire rire l'assistance aux éclats à plus d'une reprise. C'était d'un réalisme épatant et les moeurs américaines ont été l'objet de plusieurs plaisanteries durant le cours de la soirée. L'on nous annonce pour la prochaine fois, une scène de famille des plus touchantes intitulée "Over the Hill". C'est l'histoire de deux enfants qui prennent deux routes différentes. L'un devient le grand désespoir de sa mère et l'autre sa véritable consolation. Il y a des scènes tout-à-fait pathétiques qui arrachent les larmes. Donc ne manquons pas le 11 septembre.—Corr.

LEGAL

Jeudi dernier l'assemblée du cercle local de l'A.C.F.A. remise de la semaine précédente, eut lieu à 8 hres 30 dans la salle paroissiale. Les travaux des champs durent empêcher un certain nombre de venir mais l'assistance était relativement nombreuse, environ une trentaine de personnes ayant répondu à l'invitation du président local. Après la lecture des minutes de l'assemblée du mois dernier, on passa à la discussion du questionnaire envoyé par l'Exécutif. Toutes les questions furent soigneusement étudiées et répondues. Ensuite M. Delphis Coulombe qui présidait la réunion avec son tact accoutumé, présenta le conférencier, M. Léo Thibault, eccl. du Séminaire d'Edmonton. Le sujet traité était la survivance de notre nationalité par tous les moyens possibles et en particulier le parler de notre langue et l'abonnement au seul journal français de la province. Le conférencier insista tout particulièrement sur la nécessité de conserver à notre village le cachet français en obtenant des commerçants d'exhiber leurs enseignes du moins dans les deux langues officielles. Cette conférence fut très goûtée de l'assistance et vivement applaudie. M. Coulombe, le président, annonça que le mois prochain nous aurons un conférencier spécial d'Edmonton qui nous traitera de la question du français dans les écoles.

Fidèle à sa promesse qu'il nous a faite au temps des élections et qu'il nous a réitérée plusieurs fois de venir visiter ses électeurs au moins une fois par an, M. Omer St-Germain, député du comté de St-Albert a tenu une réunion publique dans la salle paroissiale dimanche dernier après la grand'messe. Comme d'habitude, les électeurs se sont rendus en foule. M. St-Germain a traité de la situation actuelle avec beaucoup d'à-propos et a donné des informations et des renseignements très pratiques dans la conduite à tenir pour faire face aux difficultés présentes. Il y eut quelques interpellations mais elles n'eurent pas de suite, grâce à la verve de notre député. Cette réunion était sous la présidence de M. Horace Montpetit.

Dimanche soir les Anciens du collège des Jésuites eurent la séance qui doit être la dernière de leur "Tournée" des vacances. Le trio des acteurs a rendu un programme de deux heures avec un talent incomparable. Trois comédies délirantes ainsi que plusieurs entr'actes les tinrent occupés du commencement à la fin. Félicitation sincères à MM. L. Picard, J. Jenvrin et R. LeBlanc qui dans l'intérêt de leur collège et aussi du journal La Survivance ont parcouru durant ces deux derniers mois la province du nord au sud. Ils étaient accompagnés du Rév. Père Humel, S.J., et de M. Ernest Côté. Malheureusement, l'assistance fut peu nombreuse, mais ceci ne découragea pas les artistes qui remplirent leur programme d'une manière impeccable tout comme si la salle avait été archi-comble.

De passage dans la paroisse, les RR. PP. Routhier et Hétu, O.M.I., qui rendirent visite aux familles des junioristes anciens et nouveaux.

Mlle Yvonne Lamarre de Kimberley, C.B., anciennement de Legal, est venue passer quelques jours chez M. et Mme Wilfrid Fortin avant de faire son entrée à l'hôpital de Cranbrook, C. B., où elle a été admise comme aspirante garde-malade.

Mme Médéric Séguin, accompagné de sa fille Alice nous a quittés lundi matin pour Détroit, E.U., et ne pense nous revenir qu'au printemps.

M. Edmond Proulx et sa famille, après quelques mois de séjour à Morinville ont réintégré leur domicile dans la paroisse.

Mlle Blanche Montpetit est allée rejoindre Mlles Jeanne Belley et Simone Proulx en service à l'hôpital général d'Edmonton.

Baptême: Joseph Gratien Edouard, né de Emile Garneau et Flora Dufresne. Parrain et marraine, Arthur Garneau et Mme H. Thorburn, oncle et tante de l'enfant.

—Corr.

GIROUXVILLE

Première communion solennelle.—Avant la rentrée des classes, un triduum sous forme de retraite préparatoire à la grande fête de la communion solennelle a eu lieu la semaine dernière; mais le grand évènement a eu lieu dimanche à une messe spéciale à 9 h. Des chants appropriés ont été exécutés par la chorale et religieusement écoutés. Il y eut réception du scapulaire et autres sociétés de protection pour la jeunesse, renovation des promesses du baptême, consécration, etc., etc., en un mot, journée mémorable et bien remplie. Tous étaient dans la joie, le pasteur en tête. Puissent cette joie, cette paix, ces bonnes résolutions accompagner partout et toujours ceux et celles qui ont été diplômés dimanche dernier.

Visiteurs.— S. Exc. Mgr Guy, les RR. PP. Demers, de McLennan, et Nadeau, de Tangent, dinaient au presbytère jeudi dernier.

Mme S.-L. Mercier, ainsi que son époux, de Morinville, dans le but de prendre charge de l'école Bélanger.

Les "Bible Students" et leur propagande bolchévitique.—Sous ce titre "Visiteurs", il faut mentionner certains zélateurs de la nouvelle religion destinée à faire disparaître toutes les guerres, querelles, crises financières et autres et ensuite l'avènement du royaume de Jéhovah sur la terre. On a visité les campagnes les plus reculées arrêtant de porte en porte et distribuant gratuitement, au besoin, de cette littérature "séditieuse" cherchant à bouleverser l'autorité et spirituelle et temporelle. Ce sont des types du genre Wilfred Spicer, Emery St-Amour et William Mayse, de Toronto qui viennent d'être envoyés aux Assises criminelles de novembre sur accusation d'avoir distribué les mêmes pamphlets séditieux en contravention de l'article 98 du code pénal. Ce furent les braves gens du village de Wakefield qui portèrent plainte au grand connétable Richard qui fit l'arrestation des trois réformateurs dont l'un, le dit St-Amour fut condamné de suite à un premier mois de prison pour avoir insulté le curé Plouffe de l'endroit en le traitant "d'hypocrite, de voleur, etc." sans que ce dernier le lui ait adressé un seul mot, soit avant, soit après.

Et ici dans notre pays aux larges horizons, on laissera impunis au nom de la liberté de conscience, ces garnements déguisés sous des peaux de moutons qui, en réalité sont des loups ravisseurs.

HISTOIRE DU CANADA
Etat de l'Eglise du Canada après le traité de 1763

Quelques jeunes Canadiens, passés en France, y furent ordonnés et revinrent se dévouer au service des missions canadiennes.

L'évêque de Québec, qui ne prit possession de son siège épiscopal qu'en 1760, ne voyait pas sans douleur son vaste diocèse réduit à un très petit nombre d'ecclésiastiques. La source d'où lui étaient venus près des deux tiers de son clergé, se trouvait désormais étrangère. Les ordres religieux des Jésuites et des Récollets se trouvaient supprimés. Le diocèse par lui-même ne pouvait fournir que peu de sujets pour réparer toutes ces pertes et les besoins spirituels se faisaient sentir davantage, après les malheurs de la guerre. Que restait-il? appeler des prêtres de France au secours du diocèse? Pendant 30 ans, on fit des efforts incroyables pour parvenir à ce but, sans pouvoir surmonter la résistance invincible qu'y opposait le gouvernement britannique.

Pour lever cet obstacle, il fallut ni plus ni moins que la Révolution française. Elle fit voir ce qu'il fallait penser des ecclésiastiques français, combien ils étaient attachés aux bons principes, et ennemis de la nouveauté. Alors en 1793 et depuis, tout prêtre français, muni d'un passeport, portant la signature d'un des secrétaires du roi, fut reçu à Québec sans la moindre difficulté.

C'est ainsi que le Canada s'enrichit des dépouilles de l'Eglise de France et eut le double avantage de donner asile à des malheureux et de se procurer des sujets éprouvés par la persécution. Plus de 30 prêtres français sont ainsi venus partager les travaux des missionnaires canadiens.—Corr.

FALHER

Décès.—Samedi le 20 août s'éteignait doucement dans le Seigneur, après une longue maladie soufferte avec grand esprit de foi et de résignation, Mme Victorine Picard, épouse de feu Francis Beauchamp, à l'âge de 79 ans et 4 mois.

Si la mort cruelle, visiteuse, vient impitoyablement rompre le cercle intime de nos plus chères affections terrestres, consolons-nous à la pensée que la chère disparue est maintenant en possession de l'immortelle béatitude. Ses funérailles ont eu lieu mardi le 23 dans l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui ont voulu rendre un dernier hommage à notre chère disparue. La levée du corps fut faite à la maison de la défunte par le R. P. S. Lajoie, curé de la paroisse. Un service de première classe fut chanté par l'abbé J. A. Normandeau, curé de Girouxville, assisté de l'abbé Roy de Donnelly, comme diacre et du R. P. Lajoie, O.M.I., comme sous-diacre. M. l'abbé Allie, ecclésiastique, de Girouxville, servait comme assistant. Le deuil était conduit par sa fille Yvonne, son fils Candide, son petit-fils Maurice et une vieille cousine, Mme M. Deslauriers.

Les porteurs d'honneur étaient les Dames de l'Autel dont la défunte était membre actif; Mme B. Langelier portait la croix, suivie de Mmes J. Tremblay, F. Poirier, F. Ethier, H. Guindon, J.-R. Desfossés, Donat Gagnon. Les porteurs du corps étaient MM. Xavier Alain, Adélard Giroux, Donat Forgues, J.-M. Daoust, Pat. Demers, Henri Charbonneau.

Elle laisse pour pleurer sa perte, trois filles: Soeur Marie-René, communauté des Soeurs Ste-Anne de Lachine, Montréal; Mme Maurice Beauchamp, née Fedora, et Mlle Yvonne; un fils, Candide: une bru, Catherine Drolet; un gendre, M. Maurice Beauchamp, un petit-fils, Maurice, une vieille cousine de 80 ans, Mme M. Desiauriers; plusieurs neveux et nièces.

Un service solennel effort à la défunte par les Dames de l'Autel, fut chanté le lendemain de l'inhumation.

Messes et bouquets spirituels. — Mmes Donat Gagnon, M. Beauchamp, F. Poirier, H. Charbonneau, Angelina Tardif, M. et Mme Maurice Clicle et leur famille, Mme A. Parizeau et sa famille, M. et Mme E. Albinati et leur famille, Mme B. Bugeaud et sa famille, Mmes F. Plourde, F. Ethier, J.-B. Langelier, F. Renters, Communauté des Soeurs Ste-Croix, Mmes Y. Bergeron, H. Leduc, Martial Lauzon, D. Pelton, Wilfrid Viens, Josie Lapensée, Pierre Aubin, J.-R. Desfossés, J. Tremblay, Milles Yvonne Beauchamp, Laurette Girard, Blanche et Alice Demers, Simone Charbonneau, Irène Ethire, Eveline Lapensée, Léonie Poirier et Marie-Rose L'Heureux.

Les couronnes de fleurs ont été données par Mmes E. Phalempin et F. Plourde.

Nos vives sympathies à la famille éprouvée.

A une réunion des Dames de l'Autel il a été proposé et secondé unanimement qu'un vote de condoléances soit transmis par la voix de la "Survivance" à la famille Beauchamp, à l'occasion de la mort de Mme V. Beauchamp qui était un des membres actifs de la Société des Dames de l'Autel. (Signé) Mme Donat Gagnon, secrétaire.

La famille Beauchamp remercie bien sincèrement toutes les personnes et en particulier les Dames de l'Autel qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Victorine Beauchamp, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance tant dans la maladie qu'aux funérailles. A tous un cordial merci!

Bienvenue au R. P. Smith, prédicateurs, qui prêche une retraite au couvent des Rév. Soeurs Ste-Croix.

Bienvenue aussi à M. Tousignant qui est venu résider parmi nous en qualité de sous-gérant à la banque Canadienne Nationale.

La récolte bat son plein; la température est idéale et fait mûrir les grains retardataires. Le rendement sera minime à cause du manque de pluie en juin.—Corr.

SAINT-VINCENT

C'est avec regret que les paroissiens de St-Vincent voient partir une de leurs meilleures familles. M. François Therrien nous a quittés cette semaine pour St-Joseph de Fort Kent où sa fille a pris la charge de l'école.

Aussi lundi dernier un groupe d'amis de la famille se réunissait au presbytère, où le curé, se faisant l'interprète des paroissiens, exprima le regret de leur départ et remercia chaleureusement Mlle Catherine Therrien pour son dévouement inlassable comme institutrice auprès de nos enfants.

Nos meilleurs voeux de bonheur et de succès accompagnent cette brave famille qui fut pendant plusieurs années un exemple de chrétiens irréprochables. Le curé, au nom des amis de la famille présenta à Mlle Therrien un beau tableau du peintre italien Giovani, représentant Jésus au milieu des enfants.

Mlle Catherine Therrien, très émue, de ce beau témoignage d'amitié et d'appréciation de son dévouement, remercia bien cordialement tous ces bons amis et elle conservera, dit-elle, de son séjour à St-Vincent, le meilleur souvenir.

De passage au presbytère, M. et Mme N. Turgeon d'Edmonton, accompagnés de leur fillette Madeleine et de leur fils Jean.

M. H. Tremblay, agronome bilingue, nous a fort intéressés sur des questions agricoles de la plus haute importance. Comment combattre les mauvaises herbes; comment, par un système de culture variée, conserver à nos terres toute leur valeur sans les appauvrir.

M. et Mme Adrien Piquette font part à leurs nombreux parents et amis de la naissance d'une fille, Marie Lorraine, Régine. Le parrain a été M. Maurice Hébert et la marraine, a été son épouse, née Régina Brousseau, oncle et tante de l'enfant. Un grain de bon sens.

L'expérience est un médecin, qui n'arrive qu'après la maladie.

—Corr.

BONNYVILLE

Décès

Le 25 courant, est décédée, à Bonnyville, Mme Veuve Alexandre Dargis, née Euphémie Doucet, à l'âge avancé de soixante-dix-sept ans. La défunte, languissante depuis assez longtemps, accepta avec une grande résignation le dernier sacrifice qui clôt une si longue vie passée à faire le bien autour d'elle. La famille a eu les sympathies de tous et le correspondant y joint publiquement les siennes. La défunte était née à Ste-Angèle de Laval, Québec. Elle laisse, pour pleurer sa perte, son fils, M. Albert Dargis ainsi que sa nombreuse famille et Mme Hormisdas Boisvert sa fille, et un frère, M. Paul Doucet, résidant à Polson, Montana. Le service fut chanté par l'abbé J.-E. Lapointe, notre curé. Les porteurs étaient MM. W. Ouimet, Olivier Husereau, Paul Pruneau, Adélard Bélanger, Alex. Guillemette et Théo Fillion.

La semaine dernière, il y a eu deux accidents dont les suites auraient pu être très fâcheuses. M. Ernest Boisvert, en réparant une arme à feu, reçut accidentellement la balle à travers un pied. Un séjour à l'hôpital St-Louis et notre homme est de nouveau sur pied. Un peu plus tard, M. Antonin Ouimet en entrant une charge dans son écurie, fut partiellement pris en presse entre la charge et la poutre du haut; peu s'en fallut que cet accident soit fatal. Heureusement, le siège de la voiture se brisa sous le choc, et notre ami s'en tira avec des blessures très douloureuses il est vrai, mais qui ne le retiennent chez lui que pendant quelques jours pour lui rappeler son imprudence comme il aime à le dire lui-même.

Les jeunes de St-Paul étaient de passage à Bonnyville dimanche pour une partie de balle-au-camp. Ce fut une des plus belles parties jouées ici depuis longtemps, qui fait honneur aux deux équipes. Nous aimons à penser que ce vaillant groupe de jeunes de St-Paul seront vraiment remarquables s'ils continuent. Ils constituent actuellement un des plus forts club du nord. Mis en face d'un groupe de vétérans ils furent défaits mais non pas déclassés.

L'exposition scolaire annoncée pour le 3 septembre est remise au lundi suivant le 5, à Bonnyville. Elle correspondra avec la fête du Travail.

Les battages du blé commencent cette semaine. L'équipe de M. Frédéric Vasseur ainsi que celle de M. Eugène Baril sont prêtes à commencer. Plus de la moitié des récoltes est terminée dans des conditions idéales.

Mme Olivier St-Arnault, accompagnée de ses petits-enfants, de St-Vincent, Mlle T. Meunier, institutrice à Therrien, ainsi que Mme Jos. Dubois et sa fille, Mlle Germaine, de Coal Valley, étaient en promenade chez des amis à Bonnyville. A cette occasion, un joli pique-nique au lac L'Orignal et une soirée mémorable chez Mme Léger, leur témoignèrent que les vrais amis sont toujours bienvenus à Bonnyville.

M. et Mme David Gervais étaient aussi dans nos parages dimanche, en visite chez leur fille, Mme Z. Tremblay.

M. et Mme F. Martin, de Coal Valley, étaient de passage chez des parents de Madame Martin, M. et Mme Adélard Roberge, de Bonnyville.

—Corr.

Qu'est-ce que le progrès? Serait-ce uniquement le mouvement, la marche en avant, où qu'elle mène? ou bien plutôt la marche vers un but de perfectionnement, soit matériel, soit moral, seul digne de ce nom?—Mgr Baunard.

Avis

A l'avenir, tous les correspondants ou tous ceux qui envoient des nouvelles locales pour publication devront signer leur copie, afin que nous puissions toujours connaître l'identité de nos correspondants.

Les correspondants réguliers remplissent bien leur devoir et nous sommes heureux de les féliciter. Mais, il n'en est pas ainsi des correspondants intermittents. C'est à eux surtout que s'adresse la recommendation faite ci-dessus.

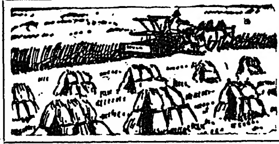
Un manuscrit non signé ne sera pas publié.

LA REDACTION.

Encouragez nos annonceurs



Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	36
No 2 Nord	33
No 3 Nord	31½
No 4 Nord	29¼
No 5 Nord	25½
No 6 Nord	21½
Fourrage	20½

Avoine—

No 2 C W	13
No 3 C W	10
Fourrage	10

Orge—

No 3 C W	18
No 4 C W	16

Seigle—

No 2 C W	15½
No 3 C W	13½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	54¼
No 2 Nord	52¼
No 3 Nord	50¾
No 4 Nord	49¼
No 5 Nord	47¼
No 6 Nord	45¾
Fourrage	40¾

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	56⅜
No 2 Nord	53⅝
No 3 Nord	52½
No 4 Nord	51¼
No 5 Nord	45¾
No 6 Nord	39¾
Fourrage	36¾

Avoine—

No 2 C W	27
No 3 C W	25
Fourrage	25

Orge—

No 3 C W	35⅝
No 4 C W	33⅞

Seigle—

No 1 C W	34¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.50
" qualité moyenne	2.25 à 2.75
" commune	1.75 à 2.00
Veaux de choix	3.50 à 4.00
" qualité moyenne	2.75 à 3.50
" communs	2.00 à 2.75
Bouvillons (steers) de choix	3.50 à 4.00
Bouvillons qualité moyenne	2.75 à 3.25
" communs	1.50 à 2.50
Boeuf de choix	2.00 à 2.50
" ordinaire	1.60 à 1.75
" commun	.75 à 1.00
Mouton de choix	3.00 à 3.50
" de l'année	2.00 à 2.50
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	3.90

(Les prix du bétail ont été préparés lundi soir)

Lait	1.45

Crème—

Spéciale	19
No 1	15
No 2	14

Oeufs—

(Variations quotidiennes)

Extras	10
Frais No 1 (First)	08
2ème qualité	04
Oeufs craqués	03

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

LE BATTAGE DE LA GRAINE DE MELILOT ET DE LUZERNE

C'est lorsqu'elle est parfaitement sèche que la graine de luzerne et de mélilot se sépare le plus facilement de la paille au battage. Pour que la récolte sèche bien, il faut la mettre en longues moyettes dans une direction nord et sud, à travers la direction des vents prédominants. Si l'on n'est pas prêt à battre lorsque la récolte est sèche, on recommande de la mettre en meule; une fois qu'elle est en meule, on peut battre quand on veut.

Ayez bien soin de nettoyer parfaitement la batteuse avant de vous en servir, car les graines de mauvaises herbes qui passeraient inaperçues dans le blé et l'avoine sont considérées comme des impuretés sérieuses lorsqu'elles sont mélangées aux graines de mélilot et de luzerne, parce qu'il est difficile de les séparer de ces dernières au moyen du tarare.

Si ces deux légumineuses doivent être battues l'une après l'autre, un fait dont il est bon de se souvenir c'est qu'il n'y a pas autant d'inconvénient à avoir des graines de luzerne dans la récolte de mélilot que des graines de mélilot dans celle de luzerne. On devra donc toujours battre la luzerne avant le mélilot.

De la façon dont elle est conduite habituellement, la batteuse commerciale ne décortique qu'une partie de la graine au cours du procédé du battage; la quantité de graine décortiquée dépend de la proportion d'humidité que renferment les gousses de graine. Il faut passer le fourrage lentement dans la batteuse, surtout la luzerne. On pourra remettre dans le cylindre les gousses qui contiennent encore des graines, afin d'obtenir une séparation plus complète. Les graines dures se séparent mieux aux températures froides.

Une planche bouchant la moitié ou les deux-tiers du côté gauche de la sortie du cylindre d'une batteuse alimentée à la main obligera les matériaux fournis de ce côté, ainsi que les gousses non battues apportées par l'élévateur de retour, à passer plusieurs fois autour du cylindre, et le décortiquage de la luzerne dans ce cas est beaucoup plus complet qu'il ne serait si l'on ne se servait pas de cette planche. Il y a un inconvénient, cependant; c'est que la paille finement hachée s'accumule sur le dessus de la machine.

A la sous-station expérimentale de Beaverlodge, nous ne cherchons pas à enlever toute la graine des gousses au premier battage. Le grain et les gousses à graine sont ensachés ensemble, et plus tard, lorsque l'occasion s'en présente, on les passe à travers un simple moulin afin d'en enlever les balles qui restent et de scarifier la semence. Ce moulin consiste en un cylindre tournant dont la face est recouverte de bandes de métal, et de dents en forme de râpe. La surface, qui est concave, est recouverte de la même façon. Cette machine donne d'excellents résultats. Elle est actionnée par un moteur de six chevaux-vapeur.

Certains producteurs ont trouvé qu'il est avantageux de faire passer la graine à travers un tarare avant de décortiquer le mélilot, pour séparer quelques graines fines qui ne sont pas séparées aussi facilement après le décortiquage.

Si l'on n'a pas de décortiqueuse, on peut faire le reste de la séparation au moyen d'un concasseur à grain, en se servant d'un jeu de plaques émoussées. Quelques graines seront fendues, mais on pourra les enlever plus tard au crible.

E. C. STACEY,
Beaverlodge, Alta.

NOS AGRONOMES

QUEBEC. — La dernière initiative prise par le ministère de l'Agriculture de la province dans le but de fournir aux collèges ruraux les moyens de coopérer avec lui dans l'oeuvre de l'enseignement agricole pratique en annexant au collège lui-même une ferme dirigée par un technicien agricole, nous a tout naturellement rappelé les belles pages qu'écrivent depuis plusieurs années dans nos archives agricoles les agronomes de notre province. Dans les rapports annuels du ministre de l'Agriculture présentés au début de chaque session à la Chambre des députés, il est toujours fait mention du superbe travail accompli durant l'année par ces jeunes techniciens en faveur du développement de l'agriculture sous quelque forme qu'elle se présente.

Les travaux des champs battent présentement leur plein et l'on ne chôme pas actuellement dans nos campagnes canadiennes. Et sur tous ces travaux se promène l'oeil vigilant et attentif de l'agronome, qui a la satisfaction de voir, chaque jour, ses leçons mises en pratique. Il fut un temps où l'on faisait assez grise mine aux agronomes. Les cultivateurs, tout d'abord, ne prirent pas très au sérieux ces jeunes gens qui avaient fait des études spéciales en sciences agricoles, mais qui arrivaient avec des théories qui renversaient la routine ancestrale, à laquelle ils étaient aussi enracinés qu'à la terre elle-même. Pas un cultivateur qui ne prétendait pas alors, en son for intérieur, en savoir beaucoup plus long que ces "jeunesses".

Mais les temps sont bien changés. Les années ont adouci les rancoeurs et établi la confiance. On a fini par s'apercevoir que le culte de la routine était en définitive peu payant, qu'il fallait, pour que la terre profitât, de nouvelles méthodes de culture plus rationnelles, plus modernes, et que nos cultivateurs ne connaissaient pas, ne pouvaient pas connaître, à moins qu'on les leur enseignât. Ils s'aperçurent que les jeunes agronomes, eux, les connaissaient, ces méthodes nouvelles et nécessaires. Ils apprirent qu'elles avaient été appliquées ici et là et qu'elles avaient réussi. On eut donc recours aux lumières de ces jeunes gens instruits et pleins de bonne volonté, désireux de voir nos terres plus payantes et, partant, notre pays plus prospère. Non seulement l'on ne fit plus rien pour les éviter, mais on rechercha leur enseignement. Bientôt même on se les disputa de comté à comté. L'on ne compta plus que sur eux pour vulgariser les pratiques modernes en s'inspirant des directives que l'on tenait de l'administration centrale. Les administrateurs de la province plaçaient en eux toute leur confiance et il se trouva que ce furent les cultivateurs qui bénéficièrent de cette confiance.

Mais, il faut l'avouer, il fallait bien du travail et toute une campagne de propagande pour en arriver là. On a peine à croire que les agronomes, en une seule année, donnent près de trois mille conférences et font plus de cent mille visites aux domiciles des cultivateurs à la recherche de renseignements agricoles. Aussi n'est-il pas étonnant que le nombre des agronomes ait été sans cesse en augmentant et que notre province soit celle qui compte présentement le plus de ces jeunes spécialistes en agriculture. Ceux-ci, ajouterions-nous, ont été de tous les mouvements qui intéressent la classe agricole. Il n'est pas jusqu'à l'oeuvre sacrée du rapatriement des nôtres qui n'ait capté leur attention. En effet, un agronome, mis au courant du désir d'un cultivateur de vendre sa terre, va le visiter et fait savoir ce qu'il en pense. Son opinion est communiquée à d'anciens compatriotes désireux de revenir au pays ancestral pour se livrer, comme leurs pères, à la culture du sol. Confiants avec raison dans le rapport qu'un agronome a fait de telle ou telle ferme, ils quittent la cité américaine où ils étaient fixés depuis peut-être de nombreuses années et viennent reprendre chez nous, toujours sur la foi confiante de l'agronome, la saine et noble vie des champs.

(La Presse) SAINTEFOY.

Ce que le Canada donne et ce qu'il obtient en vertu de son entente avec le Royaume-Uni

En vertu de son entente avec le Royaume-Uni, le Canada obtient:

1) les préférences suivantes sur: le blé en grain, deux shillings les huit boisseaux (environ six sous le boisseau, au pair);

le beurre, 15 shillings le quintal (environ $3.75 au pair);

le fromage, 15 pour cent ad valorem;

les pommes crues, quatre shillings et six pence le quintal (environ $1.08 au pair);

les poires crues, quatre shillings et six pence le quintal (environ $1.08 au pair);

les pommes en conserve, trois shillings et six pence le quintal (ou 85 sous au pair);

les fruits séchés, 10 shillings, 6 pence le quintal ($2.52 au pair);

les oeufs frais, d'un shilling (24 sous) à un shilling, 9 pence (43 sous) les dix douzaines (suivant leur classe);

le lait condensé et sucré, cinq shillings le quintal ($1.20 au pair);

le cuivre, non usiné, raffiné ou non, en lingots, en barres, en blocs, en feuilles, pains et tiges, deux pence la livre (4 cents).

Le Canada peut aussi exporter au Royaume-Uni en franchise, pour une période minimum de trois ans, ses oeufs, ses volailles, son beurre, son fromage et ses autres produits laitiers. Cette clause pourra être revisée les trois ans écoulés.

Le Canada obtient aussi:

Le maintien de la franchise dont il bénéficie sur le marché britannique en vertu de la loi des droits sur les importations. Cette loi frappe des taux du tarif général un certain nombre de produits. Sans l'entente, les produits canadiens auraient été frappés de ces droits à dater du 15 novembre prochain.

Le maintient du présent droit de 10 pour cent imposé aux pays étrangers pour les produits suivants: le bois, le poisson (frais et de mer), le saumon en conserve, d'autres poissons en conserve, l'amiante, le zinc et le plomb. Le Canada continuera de bénéficier de la franchise pour ces produits.

La modification des restrictions imposées au bétail canadien. Cette modification vaudra au moins $3 par tête à l'exportateur canadien.

Un contingentement du bacon et du jambon au maximum de 2,500,000 quintaux par année.

Le maintien pour 10 ans de la présente préférence sur le tabac canadien.

Il n'est pas formellement question des pommes de terre dans l'entente, mais la Grande-Bretagne étudiera la question d'abroger l'embargo sur la pomme de terre canadienne.

Le Canada donne ce qui suit en retour de ce qu'il obtient:

De nouvelles marges préférentielles ou l'accroissement des marges présentes sur 220 articles du tarif canadien. La franchise pour plusieurs articles qui étaient soumis aux taux préférentiels. On croit que ces modifications ont trait au fer, à l'acier, aux textiles, aux produits chimiques, au verre et à d'autres produits, mais on ne fournit pas de précisions sur ce point pour l'instant.

Seules les industries canadiennes dont le succès paraît raisonnablement certain seront protégées contre la concurrence du Royaume-Uni.

Les producteurs du Royaume-Uni bénéficieront de toutes les latitudes nécessaires pour faire une concurrence raisonnable aux autres sur les marchés canadiens.

Le Canada établira une commission tarifaire qui examinera les tarifs canadiens que lui signalera le Royaume-Uni.

Les droits sur les produits du Royaume-Uni ne seront haussés que sur l'indication de la commission tarifaire.

Les surcharges présentes sur certains produits britanniques seront supprimées dès que la situation financière du Canada permettra une telle mesure.

Le Canada étudiera en toute sympathie la question de réduire et finalement d'abolir le droit antidumping relatif au change.

Le Canada modifiera les règlements relatifs à l'importation du bétail de race du Royaume-Uni.

L'importation des substances minérales

La science médicale a démontré qu'il est essentiel que le régime alimentaire contienne certaines substances minérales aussi bien que des vitamines, et que, sans elles, il serait impossible d'avoir des dents saines, une ossature forte et une bonne santé générale. On sait également que si les vitamines étaient absentes le corps ne pourrait utiliser les substances minérales dans la construction des os et des dents, quand bien même ces substances seraient présentes en grandes quantités.

Les plus importantes de ces substances minérales sout le calcium, le phosphore, l'iode, le magnésium et le sodium. Toutes ces substances, de même que la plupart des vitamines, sont fournies en quantités généreuses par les fruits et les légumes frais comme les tomates, les fèves, les pois et les framboises, qui sont maintenant si abondantes.

On peut aussi se procurer une quantité suffisante de substances minérales dans le régime alimentaire en hiver en faisant maintenant des conserves et des confitures de fruits et de légumes frais pour les utiliser plus tard. Il a été démontré par des expérience que la composition minérale de ces fruits ou de ces légumes n'est nullement changée au cours de la fabrication en conserves et en confitures.

L'on économise de l'argent en donnant de l'orge aux boeufs d'engrais

L'orge est d'un emploi économique pour les boeufs d'engrais lorsqu'elle se vend au même prix qu'un bon mélange de grain ou un peu meilleur marché. Tel est du moins le résultat des recherches faites à la Station expérimentale fédérale de Lennoxville, Québec.

Les résultats obtenus à Lennoxville en ces quatre dernières années montrent que les boeufs d'engrais qui recevaient un mélange de grain ont fait à peu près la même augmentation de poids que ceux dont l'orge constituait l'aliment principal, mais au prix où se trouvait l'orge en 1931 on a effectué une économie de ¾c. par livre.

Lorsque l'orge formait l'aliment principal, la ration de fourrages par boeuf se composait de 12 livres de foin et de 20 livres d'ensilage avoine-pois-vesce par jour. La quantité de grain donnée était à raison de 4 livres par jour et par tête, à partir du 1er janvier; elle a été augmentée de 1 livre par jour à partir du 1er de chaque mois suivant jusqu'à la fin de la saison d'engraissement en mai.

La plantation des fleurs vivaces de pleine terre

La plupart des fleurs vivaces peuvent se planter jusqu'à la fin même de l'automne dans les parties du pays où le climat n'est pas trop rigoureux, mais dans les régions où l'hiver est très froid, il faut s'arranger pour que la plantation soit terminée plusieurs semaines avant que la terre gèle, et il faut aussi recouvrir les plantes d'une couche de paille ou d'une autre substance utile.

Les fleurs vivaces que l'on a obtenues de graine semée au printemps et dont les plants ont été repiqués en été devraient être prêtes pour la transplantation permanente en septembre. Si la terre est sèche, arrosez copieusement pour que la terre puisse adhérer aux racines lorsque les plantes sont arrachées. Si vous plantez dans une plate-bande, faites des groupes de trois ou cinq plantes de chaque variété, laissant suffisamment d'espace pour que chaque plante puisse atteindre son complet développement.

On peut diviser les iris vers la fin de septembre, mais on considère généralement qu'il vaut mieux faire cette opération en juillet et en août.

A la Ferme expérimentale centrale, nous avons trouvé que les iris commencent généralement à manifester des symptômes d'épuisement au bout de trois ou quatre années. Lorsue les fleurs se rapetissent, il est temps d'arracher la plante et de rejeter les parties les plus anciennes du rhizome. On choisit des morceaux contenant plusieurs groupes de bonnes feuilles saines, et l'on en plante trois ou quatre à environ un pied d'écartement dans un groupe dans une grande plate-bande. Dans une petite plate-bande, une seule division est parfois suffisante. L'endroit choisi pour la plantation devra être bien bêché, et on fera bien d'y ajouter un peu de poudre d'os avant de planter. Il faut que les racines soient fermes dans la terre, mais les rhizomes devraient être à la surface même du sol. Un endroit exposé au soleil est le meilleur pour les grands iris barbus.

La pivoine peut rester au même endroit bien des années de suite. A la longue, cependant, elle cesse de fleurir ou ses fleurs se rapetissent, et lorsque ceci arrive, il est temps de l'enlever et de la diviser. Le mois de septembre est le meilleur pour cette séparation. Il vaut mieux également la mettre dans une nouvelle plate-bande si l'on en a une, mais si l'on n'a pas de nouvelle plate-bande à lui offrir, il faudra arracher les plants, enlever le sol de surface et le remplacer par un bon terreau frais. On mélange avec le nouveau terreau une poignée de poudre d'os pour chaque plante. Après avoir arraché la plante, lavez-la pour enlever toute la terre et divisez les racines aussi soigneusement que possible. Pour un jardin ordinaire, les divisions portant uatre ou cinq yeux sont les meilleures, mais on peut faire une plus petite division si l'on désire avoir un plus grand nombre de plantes. En plantant les pivoines, recouvrez l'oeil de deux pouces de terre. Evitez de planter trop profondément; les pivoines enfouient trop profondément ne donnent pas de fleurs.

Isabella PRESTON,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

La melasse de sucre de canne pour les boeufs de boucherie

La mélasse de sucre de canne vient d'être essayée dans l'alimentation des boeufs de boucherie à la station expérimentale fédérale de Lennoxville, Québec.

Dans son rapport pour la première année de l'essai (1931) le régisseur de Lennoxville dit que les boeufs qui recevaient 8 pour cent de mélasse dans le mélange de grain ont fait la plus **forte augmentation de poids**; cette augmentation dépasse d'un quart de livre par jour celle qui avait été faite par le lot témoin et la viande produite par ces animaux a coûté 1.25 cent de moins par livre.

UNE HEURE AVEC M. BOURASSA

M. Robert Rumilly interview l'ancien directeur du "Devoir" — M. Bourassa et la France — M. Bourassa et les minorités de langue française de l'Ouest — Le dernier souvenir de sir Wilfrid

La retraite de M. Bourassa du "Devoir", qu'il a fondé et qu'il dirige depuis 23 ans, a fait sensation. Il est inutile de rappeler le grand rôle joué par M. Bourassa dans ce pays. Nul n'a été plus populaire depuis Laurier; nul n'a si bien incarné les aspirations d'un peuple; nul n'a fait au même point figure de chef.

Bien qu'il ait, en somme, toujours été dans l'opposition, il a exercé une influence considérable, non seulement sur la masse de ses partisans, mais sur les hommes politiques qu'il épaulait ou combattait. Nous pensons qu'il n'est plus indiscret de faire allusion, par exemple, à telle entrevue secrète à Ottawa, pendant la guerre, entre Laurier et M. Bourassa. Entrevue ménagée par le sénateur L.-O. David, père de notre secrétaire provinciol, et pour laquelle les domestiques ayant été écartés, M. Robert Laurier, neveu de sir Wilfrid, ouvrit la porte au chef nationaliste.

Orateur fougueux, M. Bourassa avait néanmoins besoin de ce moyen d'action irremplaçable: le journal C'est par le "Devoir" qu'il a fait connaître sa doctrine, et touché tous les jours ses partisans dans tous les coins de la province, et au-delà. Il y a été secondé par un état-major presque sans égal dans le journalisme canadien-français: citons MM. Georges Pelletier, Omer Héroux, Louis Dupire. Ces hommes de premier plan ont voué à leur chef une affection à toute épreuve. Et la qualité d'un tel dévouement, dans la vie fiévreuse des journaux quotidiens, honore autant ceux qui le portent que celui à qui on le porte.

Aussi la retraite, sans commentaire, du directeur du "Devoir", a-t-elle surpris, et provoqué une légitime curiosité.

* * *

Pour légitime que soit une curiosité, cela ne veut pas dire qu'elle puisse et doive être satisfaite. M. Bourassa et les directeurs du "Devoir" sont maitres chez eux. Ils n'ont pas à rendre de comptes à leurs confrères, et ceux qui en ont demandés se sont entendu répondre qu'on n'avait rien à leur dire. Lorsque le directeur du "Petit Journal" nous donna mission d'aller, à notre tour, voir M. Bourassa, nous objectâmes simplement: "Il va me fermer la porte au nez". M. Bourassa passe pour avoir un caractère abrupt.

* * *

Nous n'étions pas très faraud, en montant l'escalier du "Devoir". Car c'est bien au "Devoir" que l'on rencontre encore aujourd'hui M. Bourassa.

A notre arrivée, il commence par allumer son calumet (de la paix), c'est-à-dire par bourrer sa pipe. C'est fort bon signe, car M. Bourassa ne peut parler à son aise que la pipe allumée. Près de lui, une blague à tabac rebondie.

Nous demandons: "Vous ne faites plus de journalisme?"

—Provisoirement. Cela me permet de prendre quelque distraction, et nous allons pouvoir bavarder."

Et c'est bien cela. M. Bourassa est gai comme un écolier — ou un professeur en vacances. Et pendant plus d'une heure, bien plus d'une heure à la vérité, l'homme le plus accueillant, le plus simple, le plus prime-sautier, le plus tolérant (parfaitement, le plus tolérant) que nous ayons encore rencontré, nous a accordé une entrevue inoubliable.

Une conversation de ce genre est forcément à bâtons rompus, et d'ailleurs notre dessein n'est pas de rappeler la doctrine de M. Bourassa.

Nous parlons de choses canadiennes et de choses françaises; notre interlocuteur est aussi averti de celles-ci que de celles-là. "J'ai eu des paroles amères pour la France, dit-il, mais c'est parce que je l'aime, et que je voudrais la voir parfaite. Et puis dans l'ardeur des luttes, et même des simples discussions, mon tempérament, qui est oratoire, m'a plus d'une fois entrainé, et pas seulement vis-à-vis de la France, à des paroles excessives que j'ai regrettées."

"J'aime séjourner en France, je m'y suis fait des amis, comme M. Hanotaux...."; et de décrire des coins de France avec un accent qui ne trompe pas. On sait comme la voix de M. Bourassa est jeune et chantante. Ce chef dont l'accueil est réputé sévère, au point que nous lui avons attribué du jansénisme (non pas de doctrine, certes, ce serait le comble, mais de caractère), est un charmeur.

Nous sommes amenés à parler des espoirs ou des tentatives de restauration monarchique en France, en particulier du comte de Chambord. M. Bourassa connait ces questions aussi bien qu'un royaliste français. Quand il nous dit mettre le catholicisme, en tous temps et en tous lieux, d'une manière absolue, avant la nation, la race ou la langue, nous sentons que voilà un terrain délicat. Bravement, nous donnons notre avis, que le spirituel ne doit pas, sous peine de confusion grave et de la perte même de sa sérénité, de son prestige, empiéter sur le temporel. Cette fois ça y est. Nous avons affirmé notre divergence d'opinion, sur un point capital, avec M. Bourassa. Et puisqu'il est l'homme le plus intransigeant du Canada, il va éclater, et nous chasser sur l'heure.

Il éclate en effet, mais d'un rire sonore: "Je m'en doute bien que vous n'êtes pas d'accord avec moi sur ce point. Aucun Français ne peut me suivre sur ce terrain; et beaucoup de Canadiens ne le peuvent pas davantage." Et avec la meilleure grâce et la plus aimable tolérance du monde, mais un éclair de malice aux yeux, il ajoute en riant: "Vous êtes tous un peu gallicans, depuis Philippe Le Bel".

Nous parlons aussi de questions purement canadiennes, bien sûr. En particulier des minorités de langue française de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre. M. Bourassa diffère un peu sur ce point de son lieutenant et ami Omer Héroux. Il estime que ces minorités doivent d'abord s'appliquer, tout en préservant leur survivance (surtout catholique) à s'adapter politiquement aux provinces ou au pays où elles vivent. "Vous me signaliez tout à l'heure, dit-il, que beaucoup de Français ont le tort, en venant ici, de toujours se placer à un point de vue strictement français. Eh bien, nous commettrions la même faute en voulant maintenir le strict esprit de Québec chez nos Franco-canadiens de l'Ouest ou Franco-américains. Ils doivent se défier d'un esprit d'exil. Il les empêcherait de marcher de l'avant, et d'exercer une influence dans la communauté devenue la leur."

* * *

Par cet exposé maladroit et rapide, le lecteur se fera une idée de ce que l'on peut apprendre en une heure auprès d'un chef comme M. Bourassa, qui met au service de son idéal la connaissance de l'histoire et le sens des réalités.

Il évoque aussi des souvenirs de ses quarante ans de vie publique avec un apaisement à teinte de légère mélancolie. Nous lui disions tenir de très bonne source qu'au plus fort de leurs querelles politiques, jamais Laurier n'a eu, dans l'intimité, un mot amer à son égard. Et M. Bourassa de répondre: "Ce que vous me dites là me fait plaisir. Nous nous sommes mieux compris et rapprochés vers la fin. Une des dernières lettres, peut-être la dernière, que Laurier ait écrite, était à mon adresse. Je venais de subir un deuil cruel. Laurier était bon; la lettre qu'il m'écrivit était imprégnée d'une grande délicatesse. J'y fus sensible, et le lui exprimai dans ma réponse. Elle arriva le jour où il subit l'attaque de paralysie dont il mourut. Je ne crois pas qu'il ait pu la lire."

M. Bourassa évoque d'autres souvenirs, gais ou charmants. Souhaitons qu'il en écrive un recueil pour le public. Les vacances d'un homme comme lui seront brèves, sans doute. On aimerait qu'il les mît à profit de cette façon.

Quand notre entrevue se termine, la blague à tabac est toute plate. Peut-être la curiosité des amateurs de nouvelles ne sera-t-elle pas satisfaite par cet article. Mais nous avons, quant à nous, passé une heure exquise en compagnie du plus tolérant des hommes, le petit-fils de Papineau.

Robert RUMILLY.
(Le Petit Journal)

S. S. Pie XI approuve et bénit la Semaine Sociale de Montréal

Lettre du cardinal secrétaire d'Etat au président des Semaines Sociales du Canada

Parmi les nombreux encouragements que reçoivent de tous les milieux les organisateurs de la prochaine Semaine sociale de Montréal, aucune ne pouvait lui être plus sensible que celui qui vient d'arriver du Vatican. Voici le texte même de la lettre écrite au nom du Souverain Pontife par S. Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Dal Vaticano, le 27 juillet 1932.

Au Rév. Père Archambault, S.J.,
Président de la Commission Générale des Semaines Sociales du Canada, Montréal.

Mon Révérend Père,

S'il est un désir que le Saint-Père se plait à exaucer, c'est celui que vous Lui avez fait transmettre par Son Excellence Mgr le délégué Apostolique, au nom de la commission générale des Semaines Sociales du Canada en implorant de Sa Sainteté un mot d'encouragement et de bénédiction sur la 11ème session des Semaines Sociales du Canada. Puisque c'est l'encyclique "Quadragesimo anno" qui fournira cette année le sujet de vos cours et de vos conférences, il est bien sûr que l'étude attentive que vous ferez de ce document ne marquera point un changement d'orientation, et que l'encyclique "Rerum novarum", qui a toujours été jusqu'ici l'aliment de vos travaux, sera encore pour vous la grande charte du travail, dont les principes ont inspiré la législation sociale de bien des nations, et dont la doctrine est maintenant précisée et commentée par la "Quadragesimo anno" sur des points capitaux.

En effet dans cette dernière encyclique le Souverain Pontife ne se borne pas à reprendre, en les approfondissant encore, les enseignements de Son immortel Prédécesseur; mais Il en projette la lumière sur la société d'aujourd'hui, afin que, dans la justice et la paix associées ensemble, les plus saintes vertus chrétiennes y puissent s'épanouir. Ici, comme partout ailleurs, S.S. Pie XI s'inspire de Ses hautes responsabilités pastorales, et c'est comme Pasteur suprême qu'Il s'applique ainsi à réaliser la mission dont le divin Pasteur Lui a donné la formule: "Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant".

Grâce à l'encyclique "Quadragesimo anno" vous serez donc en mesure de caractériser exactement les aspects nouveaux qu'ont revêtus les réalités économiques et les faits sociaux depuis la parution de l'encyclique "Rerum novarum", qu'il s'agisse du capitalisme et de son développement formidable; qu'il s'agisse du socialisme et de son évolution multiple en des directions presque contradictoires, qu'il s'agisse surtout du grand devoir actuel de restaurer un Ordre social chrétien, que vous avez si judicieusement choisi comme sujet général de cette Semaine Sociale. A mesure que vos auditeurs entreront plus avant, à votre suite, dans l'intelligence de ce document incomparable, ils admireront davantage la splendeur de la tâche qui s'offre désormais aux vrais fils de l'Eglise: parmi le désarroi des autres systèmes, la doctrine sociale catholique leur offre seule, en effet, les critères ou la clef de solutions réelles, conformes à la morale divine, et adaptées en même temps aux problèmes qui se posent aujourd'hui, sous des formes diverses, en chaque pays: des "réponses de vie" en un mot.

Ce sont bien ces considérations, vous le précisez avec soin, mon Rév. Père, qui vous ont encouragé à choisir l'encyclique "Quadragesimo anno" pour sujet de la Semaine Sociale, dont les assemblées vont se dérouler dans la noble cité de Montréal. En ce centre intellectuel qui est, en même temps, un centre industriel, l'élite des catholiques de votre beau pays pourront ainsi étudier, sous les auspices de leur archevêque coadjuteur, si docte, si perspicace et si apostolique, les idées maitresses et les grandes lignes pratiques d'une action vraiment éclairée. vraiment efficace, qui les mettra toujours davantage en mesure de sauvegarder, parmi les complexités de situations nouvelles, les admirables traditions chrétiennes des saines et robustes populations de votre Canada.

Pour vous assurer plus efficacement le secours divin en cette entreprise magnifique, l'Auguste Pontife vous accorde avec effusion, mon Rév. Père, ainsi qu'à tous les membres de votre commission générale, à tous le corps professoral de la Semaine Sociale, à tous ses auditeurs et à tous ceux qui auront contribué à son succès, la bénédiction apostolique.

C'est avec plaisir que je joins mes voeux personnels pour la pleine réussite de vos travaux et que je vous renouvelle, mon Rév. Père, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.

E. Card. Pacelli.

---oOo---

L'Ordre d'Orange n'est pas content

D'éminents orangistes critiquent la signature d'un traité entre le Canada et l'Etat Libre d'Irlande à la conférence d'Ottawa.

Toronto. — D'éminents orangistes critiquent la signature d'un traité entre le Canada et l'Etat Libre d'Irlande à la conférence impériale d'Ottawa.

"Le simple fait pour le gouvernement fédéral de conclure un accord avec l'Etat Libre d'Irlande, après le refus du Royaume-Uni de passer un accord semblable, indique que le solide lien impérial, qui rattache toutes les nations de l'Empire comme parties intégrales du Commonwealth est menacé de se relâcher. Je ne crois pas que le Canada ait le droit de conclure un accord que le gouvernement britannique refuse de faire", a déclaré le révérend F.-C. Ward-Whate, grand chapelain de la Grande Loge d'Orange de l'Amérique britannique du Nord.

M. A.-A. Gray, autre orangiste, ne s'accorde pas avec ses confrères qui supportent M. Ward-Whate. Il dit que, puisque l'Etat Libre a été admis à la conférence, il avait le droit d'y être considéré comme les autres parties de l'Empire.

---oOo---

L'importation du blé du Canada ou des autres pays en France

Paris. — Les récentes délibérations du cabinet français n'affecteront nullement l'importation de blé du Canada ou d'ailleurs. Depuis le règlement annoncé le 4 août, lequel réduit de 15 à 3 pour cent le maximum de blé étranger dans la fabrication du pain, aucune autre mesure limitative n'a été décidée ni même étudiée. Le cabinet à sa réunion n'a étudié que la question de spculation sur le marché domestique.

---oOo---

Ce n'est rien d'avoir de l'esprit et de bien parler; tout cela, sans la prudence et la charité, ne fait que nuire. —Bossuet.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Réponse à "Sans Rancune"

Votre lettre, "Continuez à enfoncer le clou", m'a intéressé au plus haut point. J'ai été très content d'apprendre que la majorité de mes compatriotes étaient en parfaite sympathie avec mes idées et lire vos si justes réflexions sur les "beaux mixeurs". Ces derniers semblent espérer que nous pouvons compter lorsqu'il s'agit de la revendication et du maintien de nos droits, sur l'influence de politiciens ou coreligionaires de langue anglaise.

Grave erreur! L'histoire est pourtant là pour nous prouver que nous devons rien attendre d'eux.

L'exemple du plus grand "mixeur" devrait nous en convaincre. Qui plus que Sir Wilfrid Laurier a travaillé avec autant d'intelligence et de sincérité à l'union des deux grandes races du pays? Il en avait même fait le but de sa vie politique et il possédait pour réussir dans sa lourde tâche le prestige, le talent et une popularité que bien peu de politiciens ont pu avoir tant au Canada qu'à l'étranger.

Cependant, dans les dernières années de sa vie, il déclarait avec peine qu'il s'était ilusionné et que tous ses efforts avaient été presqu'inutiles pour la réalisation de son beau rêve.

Là où un homme comme sir Wilfrid Laurier a échoué, comment nos petits "mixeurs" albertains pourront-ils triompher? Nous ne pouvons et ne devons compter que sur nous-mêmes pour la protection de nos intérêts nationaux.

De par notre religion et notre race, nous sommes une minorité, et la majorité ne tiendra compte de nous que dans la mesure où nous nous imposerons à elle. Si dans les pays à race unique, le gouvernement tient en quelque sorte le rôle du sens national et fait tout converger vers la fin nationale qui se confond avec la fin commune, il en va bien autrement dans les pays à population hétérogène où il faut concilier des intérêts divers et où il est miracle qu'une race n'essaie pas d'imposer sa prépondérance aux autres.

Au Canada et dans toutes les provinces à l'exception de Québec, le gouvernement ne peut rien et ne fera rien pour nous contre la volonté de la masse si injuste soit-elle. C'est l'hon. sénateur Belcourt lui-même, de si regrettée mémoire, qui prenait la peine de nous en instruire lors du second voyage de la Survivance: "Les lambeaux, disait-ils, de droits constitutionnels qui nous protègent encore ont tout au plus la valeur de ces toits percés qui ne sont étanches que lorsqu'il ne pleut plus. Il faut, bien entendu, s'y mettre le plus à couvert possible; mais surtout hâtons-nous d'y suppléer en nous enfonçant le chapeau solidement sur la tête."

Personne ne tient à nous, excepté quand il s'agit de payer des taxes, et personne ne nous sauvera sans nous. "Faisons mine de nous suicider, s'écriait un jour l'abbé Groulx, et regardez bien si on va se bousculer pour nous arracher des mains l'arme ou le poison."

Ainsi, n'ayant guère à compter sur les lois et les gouvernements pour la garde de nos droits et le soutien de notre vie nationale, il reste donc que cette tâche relève uniquement de l'initiative privée, du travail, du dévouement de chacun de nous, de l'espèce de gouvernement moral que la race saura se donner pour la direction de ses activités nationales et religieuses. S'il y a donc des oeuvres à fonder, c'est à nous de les fonder; s'il y a des organismes indépendants à créer, c'est à nous de les créer, et s'il y a un ministère de la défense à constituer, mettons-y nos meilleurs hommes et marchons derrière eux en troupe disciplinée.

* * *

La loyauté du clergé et des Canadiens français

La place de parents pauvres qu'ont occupée les délégués canadiens-français à la conférence impériale et qu'a si vertement soulignée Armand Lavergne me prouve une grande ignorance des titres au respect et à la considération que nous avons mérités par notre parfaite loyauté à la couronne britannique.

Au reste, on nous parle souvent de loyauté envers l'autorité comme d'une qualité dont nous n'aurions plus la moindre notion. Et, la plupart du temps, ce sont des arrivistes qui nous parlent ainsi. A tous ces arrivistes pour qui l'histoire du Canada, soit au point de vue civil ou religieux commence au jour de leur arrivée dans le pays, il suffirait de rappeler le souvenir des services rendus par les Canadiens français à l'Angleterre pour confondre leur ignorance et leurs préjugés.

Rappelerai-je ici le souvenir d'un Mgr Briand qui, occupant le siège de Québec au tournant de l'histoire de la Nouvelle France, vivant tour à tour sous le drapeau fleurdelisé et sous l'étendard britannique, loyal d'abord au premier jusqu'à ce que sur les plaines d'Abraham tout fut perdu fors l'honneur, et puis transférant généreusement au second l'hommage de sa loyauté entière, usa de toute son influence aux jours terribles de 1775, pour garder le Canada français fidèle à ses nouveaux maitres? Et pourtant Dieu sait combien grande devait être la tentation des enfants de la France en Amérique d'unir leur sort aux enfants révoltés d'Albion afin de revendiquer avec eux leur indépendance.

Si les émissaires catholiques des Etats-Unis, si l'appel chaleureux des officiers français qui servaient la cause de l'indépendance américaine ne purent triompher des dernières résistances du peuple canadien, c'est que la grande voix du chef de l'Eglise de Québec, invoquant les principes sacrés du respect dû à l'autorité régnante et stigmatisant du nom de rebelles ceux qui se laissaient entrainer, opposa à la révolution une barrière infranchissable.

Et l'Angleterre, déjà spoliée de la plus riche portion de son héritage en Amérique, dut à un évêque français la conservation de notre pays au Canada, l'un des plus précieux joyaux de la couronne impériale.

Que pourrais-je dire d'un Mgr Plessis rappelant à ses diocésains, en 1807, "qu'il est impossible d'être bon chrétien sans être loyal et fidèle" et "qu'ils seraient indignes du nom de catholiques et de Canadiens s'ils montraient de la déloyauté ou même de l'indifférence quand il s'agit de remplir leurs devoirs de sujets dévoués aux intérêts de leur souverain ou à la défense du pays". C'est cet illustre prélat qui, en 1812, s'employa tout entier et réussit à maintenir les Canadiens fidèles à l'allégeance britannique. Puis aux jours si regrettables de 1837-38, c'est Mgr Signay et Mgr Lartigue à Montréal qui s'interposent au nom de la loyauté pour apaiser des luttes fratricides: acte de loyauté qui leur a souvent attiré d'amers reproches de la part de quelques-uns de leurs compatriotes; devoir sacré qu'ils ont dû accomplir nonobstant la voix du sang et de la tendresse paternelle. Nous trouvons plus tard Mgr Baillargeon qui trace à ses ouailles la même ligne de conduite à l'égard des Féniens envahisseurs et Mgr Taché qui, en un moment critique, pacifie ses métis et les conserve à l'Angleterre.

Comme il est facile de le voir, l'histoire s'est répétée depuis la cession du Canada jusqu'à nos jours et elle se répètera ainsi tant qu'il y aura des chefs comme ceux que j'ai cités plus haut.

Si jamais, — ce qu'à Dieu ne plaise! — la question de l'annexion aux Etats-Unis s'agitait sérieusement, il serait curieux de voir l'attitude respective de nos deux nationalités, française et anglaise, en face de cette éventualité. J'aime à croire que nous n'aurions pas à rougir des nôtres en pareille circonstance, parce qu'ils sauraient, encore une fois, remplir leur devoir de loyaux sujets de sa majesté britannique.

Pour conclure, disons que nous n'avons à recevoir de leçon d'aucune des nationalités qui composent la population du Canada lorsqu'il s'agit de loyauté envers l'Angleterre. Nos hommes politiques comme nos chefs religieux ont toujours conservé cette noblesse de l'esprit et du coeur qui fait que nos traités n'ont jamais eu l'injurieuse appellation de chiffon de papier.

Franc et Sans Dol.

---oOo---

Décret approuvé par le Saint-Père

Cité Vaticane. — Sa Sainteté Pie XI a approuvé un décret de la Congrégation des Sacrements ordonnant aux évêques du monde entier d'avoir recours à des procédés plus rigoureux relativement aux tribunaux matrimoniaux ecclésiastiques, et de faire des rapports périodiques à la Congrégation sur ces tribunaux. Le décret a été publié le cinq août par le cardinal Lega, préfet de la Congrégation. Il ordonne aux évêques de soumettre les noms de ceux qui composent les tribunaux matrimoniaux, la liste des honoraires et la liste des cas introduits, en suspens et de ceux dont on a disposé, et de faire rapport sur la façon dont le défenseur du lien matrimonial exerce ses fonctions.

---oOo---

Le sort des écoles catholiques ontariennes

Saint-Raphaël, Ontario. — "Nous devons dissiper les préjugés ici en Ontario. Il n'y a pas de raison pour que les écoles catholiques, qui sont en minorité, ne reçoivent pas le même traitement que dans la province de Québec": telle est la déclaration que faisait récemment Son Excellence Mgr J.-M. O'Brien, évêque coadjuteur de Kingston, devant 2,000 Chevaliers de Colomb unis pour la célébration de l'un de leurs anniversaire.

S. E. Mgr O'Brien attribue le sort que l'on fait aux écoles catholiques en Ontario aux préjugés et à l'ignorance. "C'est tout juste si nous parvenons à nous faire entendre, dit-il, lorsque nous réclamons certains droits scolaires qui nous sont garantis."

Nouvelles d'Edmonton

A Saint-Joachim

Journée paroissiale: La messe de 8 h. 30, dimanche dernier fut célébrée par le R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., et celle de 11 h. par le R. P. Lavoie du Juniorat St-Jean. Le R. P. curé parla sur la culture des vocations.

Baptême: M. et Mme Avila Thivierge sont heureux de nous faire part de la naissance d'une fille, baptisée à l'hôpital Général sous les noms de Marie Jeanne Adèle. Le parrain a été Aurèle Thivierge et la marraine Mme Maria Thivierge.

Livres de classe: On demande à ceux qui auraient des livres de classe usagés et qui pourraient en disposer, de vouloir bien les apporter au presbytère afin de favoriser les enfants pauvres qui ne pourraient pas en acheter.

Fête patronale: Dimanche prochain, nous célébrerons la fête patronale de la paroisse. A 11 h., il y aura grand'messe solennelle, et le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Béliveau, S.J.

* * *

Au Congrès du Barreau à Calgary

M. L.-P. Pigeon, neveu de M. J.-W. Pigeon, marchand-libraire de cette ville, était récemment de passage ici. Il assistera au Congrès du Barreau à Calgary. M. Pigeon fait partie du bureau légal St-Laurent, Gagné, Devlin, Taschereau de Québec.

* * *

Départ:

Mme Bonin, soeur de M. Kéroack, en visite chez celui-ci, depuis quelques semaines, est retournée à Saint-Boniface pour y continuer à enseigner à l'école Provencher. Nous ont aussi quittés, Mlles Jeanne et Antoinette Baril, soeurs de Mme Kéroack, qui sont aussi retournées à Saint-Boniface pour se consacrer sous peu à leur profession d'institutrices.

* * *

En route pour l'Italie

Le deux septembre le R. P. Adalbert, Franciscain, ancien professeur au Collège Séraphique d'Edmonton, s'embarquera sur l'"Ausonia", de la ligne Cunard, pour se rendre à Florence, Italie. A cet endroit le savant religieux s'adonnera à des travaux de critique historique et spécialement à l'édition des Annales de l'Ordre Franciscain.

Le jeune religieux appartient à une famille bien connue à Québec, celle de M. Théophile Lagacé. Trois de ses frères font partie de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes cependant qu'une de ses soeurs est religieuse chez les Soeurs de St-Joseph de St-Vallier. En mars dernier une autre de ses soeurs a pris l'habit chez les Franciscaines.

Le R. P. Adalbert a fait ses études classiques au collège séraphique des Trois-Rivières, sa philosophie chez les Franciscains à Québec et sa théologie à Montréal. Il a été élevé à la prêtrise le 29 juin 1931 et il est venu enseigner à Edmonton, Alberta. Il s'est toujours appliqué à l'étude des langues et connait l'italien, l'espagnol, l'allemand, le russe et le polonais; c'est pourquoi il a accompli un ministère fécond dans l'Ouest canadien où se trouvent diverses nationalités.

Comme nos lecteurs le savent, la "Survivance" a eu l'honneur de compter le savant religieux au nombre de ses dévoués collaborateurs.

* * *

Nouvelle chapelle funéraire

Les frères Andrews invitent cordialement la population d'Edmonton et des alentours à visiter le nouvel édifice où se trouve leur magnifique chapelle funéraire. Les heures de visite sont les suivantes: de 7 heures p.m. à 10 h. 30 p.m., mercredi, jeudi, vendredi et samedi de la semaine courante.

Les visiteurs auront l'occasion d'admirer un magnifique orgue "Casavant Frères, Ltée," qui a été entièrement installé par M. Gédéon Pépin et son fils Napoléon.

Hahnemann

A propos du congrès des homéopathes qui vient de se terminer, il est assez piquant de rappeler que le créateur de l'homéopathie, Hahnemann, était un médecin réputé, qui avait une clientèle aussi nombreuse que choisie. Mais déjà il manifestait quelque scepticisme à l'égard de la médecine qu'on lui avait enseignée à l'école. Un jour, le traitement ordonné par lui étant resté inefficace sur plusieurs malades auxquels il s'intéressait particulièrement, il résolut d'abandonner une profession à laquelle il ne croyait plus. Son salon était plein de malades qui venaient le consulter. Il ouvrit la porte et dit simplement:

—Vous pouvez vous retirer. Je vous vole votre argent. La médecine est une plaisanterie. . .

Hahnemann exerça un autre métier pour vivre. Mais il pensait toujours à la médecine et c'est en lisant un vieux bouquin sur les propriétés du quinquina qu'il eut l'idée de la médecine nouvelle qui lui valut, au début, tant de déboires et de sarcasmes. . .

EN CONSULTATION

Le docteur (après avoir visité attentivement le patient)—Vous avez besoin de mouvement, mon cher, de faire de temps à autre une petite promenade. Quelle est votre profession?

—Je suis facteur depuis sept ans!

MORINVILLE

Le conseil exécutif de l'Amicale des Anciennes Elèves des Filles de Jésus, s'est réuni, dimanche 28 août, dans le but de tracer son programme d'oeuvres.

Les minutes de l'assemblée annuelle lues et adoptées, les délibérations se succédèrent d'une façon fort intéressante: chaque membre semblait avoir de très heureuses suggestions à présenter.

Les membres présents étaient: Mlle C. Loiseau, présidente; Mme R. Robert, 1ère vice-présidente; Mlle R. A. Sabourin, 2ème vice-présidente, Mme Cournoyer, 2ème secrétaire; Mme H. Dupuis, trésorière, Mme Armand Riopel, 1ère conseillère; Mlle E. Boissonnault, conseillère, Mlle Maisonneuve.

Sur proposition de Mme Robert, il a été décidé que les réunions mensuelles se tiendraient désormais le deuxième vendredi du mois, à 7 h. 15 p.m., au couvent, à moins d'avis contraire. Mlle C. Loiseau, notre présidente, nous prépare donc pour le 9 septembre prochain une conférence sur le "Véritable féminisme", en outre, sur le petit programme de la soirée, il y a un "Hommage à nos saints martyrs Canadiens", et, cela, à l'effet de nous disposer à célébrer pieusement leur fête à la fin du mois. Toutes nos chères Anciennes sont invitées à cette soirée intime.

Résultat du grand concours international de l'instruction religieuse: 1er prix, Victor Voghell; 2èmes prix, Jeanne d'Arc Roy, Thérèse Gauthier, Irma Loiseau, Gabrielle Dalphond; 3èmes prix, Clara Schafers, Ernest Morisette.

CALGARY

Changement d'horaire: Avec le premier dimanche de septembre, dimanche prochain, le 4 septembre par conséquent, les offices paroissiaux sont aux heures suivantes: Le dimanche, la communion à 8 h. 10, la basse messe à 8 h. 30, la grand'messe à 10 h. 30.

La semaine, la messe à 7 h. 30.

En tout temps l'office du soir reste à la même heure, 7 h. 30.

Réunion des Dames: Pendant les vacances il n'y a pas d'ordinaire de réunion de la Société des Dames Ste-Famille. Mais à l'automne, la société reprend ses activités avec vigueur. Ainsi le premier vendredi du mois de septembre, jour coutumier des réunions, il y aura assemblée régulière des Dames Sainte-Famille dans la salle St-Vincent de Paul, immédiatement après l'Heure-Sainte qui a lieu de 7 à 8 h. p.m. Mme la présidente invite tous les membres à se montrer fidèles dès cette première réunion.

On apprend avec plaisir que M. J. Briand, retenu à notre hôpital depuis plusieurs semaines, à la suite d'une opération sérieuse, est maintenant sur pieds et rendu dans sa famille.

Par contre, Mme Veuve Octave Cinq-Mars de St-Boniface, Manitoba, une soeur de M. Treffié Demers de cette ville, a été frappée sérieusement par la maladie. Mme Cinq-Mars est âgée de 64 ans. Espérons que la santé lui reviendra.

M. l'abbé Lebel, ci-devant de Wayne, et récemment nommé à Cowley, était de passage à Sainte-Famille ces jours-ci.

Le pensionnat des Soeurs de l'Assomption à Edmonton a adressé une invitation à nos petites canadiennes françaises à l'occasion de l'ouverture de l'année scolaire le 7 septembre prochain. Il est évident que d'ici l'établissement de notre propre école paroissiale, le couvent d'Edmonton est en lieu de rendre les meilleurs services à nos enfants.

Plusieurs familles de langue française de la campagne qui désirent envoyer des enfants aux hautes écoles de Calgary, demandent si des familles de la ville n'accepteraient pas de prendre des écolières qui rendraient service le matin et le soir et gagneraient ainsi une grosse part de leur pension?—Corr.

Nouvelles de partout

$112,000,000 de passif pour un actif de $180,000

NEW YORK.—Le magnat judéo-américain, Israel H. Rosenthal, directeur de la Banque des Etats-Unis, de la Bankus Corporation et de la Municipal Financial Corporation, toutes compagnies affiliées les unes aux autres, vient de déposer son bilan après faillite. Le total de son passif se monte au joli total de $112,256,307.48, tandis qu'à l'actif on ne trouve que $181,650.

Récolte peu élevée aux Etats-Unis

Ottawa. — Le gouvernement fédéral a été informé qu'une récolte de blé de 722,687,000 boisseaux pour cette année, ou près de 171,000,000 de boisseaux de moins que la production de 894,000,000 de boisseaux en 1931, est prévue par le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, en se basant sur les conditions à la date du 1er août. La production moyenne de tout le blé pour la période quinquennale de 1924-28 avait été de 829,000,000 de boisseaux.

Le général Sanjurjo est condamné à mort

Madrid. — Le général José Sanjurjo Sacanello, l'un des plus fameux soldats espagnols des temps modernes et le commandant général de l'armée espagnole, a été condamné à mort jeudi pour avoir dirigé un mouvement de révolte contre la république.

Un tribunal mixte (mi-civil et militaire) de la Cour suprême a prononcé ce verdict après 20 heures de délibérations pendant lesquelles toute l'Espagne était en suspens et la police a eu fort à faire pour empêcher les manifestations sympathiques ou hostiles au "héros du Maroc".

Le pape et l'aviation

Rome. — Outre qu'il s'intéresse au sans-fil et aux autres développements de la science moderne, Sa Sainteté Pie XI suit également avec intérêt les progrès du transport aérien, reconnaissant l'importante contribution qu'il apporte dans l'établissement de relations plus étroites et plus amicales entre les nations. Le Pape a reçu récemment en audience le gérant de la section italienne de l'Imperial Airways Ltd., J. Llyod Taylor. Ce dernier a présenté à Sa Sainteté un bel album portant les armes pontificales et illustrant les activités de la compagnie sur une longueur de 14,000 milles. Le Saint-Père s'intéresse en particulier au rôle joué par le sans-fil dans le transport aérien moderne et au fait qu'il est maintenant possible de voyager régulièrement par air en Terre-Sainte.

Les Méthodistes ignorent M. Hoover

Washington. — Le bureau de la soi-disant tempérance méthodiste vient d'annoncer à la suite d'un conciliabule politique qu'il est "fort désappointé en la personne de M. Hoover" et qu'il va s'arranger pour supporter exclusivement M. Curtis, que l'on trouve suffisamment sec, lors des prochaines élections présidentielles. On estime que cela sera de nature à aider à M. Hoover.

Démolition du vieux marché français de la Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans. — Le vieux marché français qui servait déjà aux échanges au temps où les gallions espagnols devaient traverser des mers infestées de pirates pour y apporter les soieries et les autres objets de luxe de l'Europe doit disparaître pour faire place à un nouveau marché qui sera construit de tuiles et éclairé à l'électricité. Les occupants des stalles qui se sont transmises de génération en génération ont appris aujourd'hui la nouvelle de cette décision d'une commission municipale.

Le choléra ravage une ville de la Chine

SIAN, SHENSI, Chine.—Cette ville, croisée des chemins en Asie, est devenue une cité de mort par suite du choléra qui la ravage et qui y fait une centaine de victimes tous les jours.

Voilà plusieurs semaines que Sian est aux prises avec l'épidémie et que ses habitants, au nombre d'un million, font l'impossibilité pour l'enrayer.

Les rues de la ville—ces mêmes rues que Marco Polo vit au moyen âge — sont maintenant recouvertes comme d'un linceul blanc. C'est la chaux en poudre répandue généreusement pour arrêter les ravages du fléau.

Le choléra a paru d'abord cette année aux environs de Shanghai. Une vague de chaleur et des inondations dans les principales vallées ont ensuite contribué à sa propagation. C'est à peine si une partie quelconque de la Chine en a été indemne.

La lumière en bouteille

CHICAGO.—Un ingénieur-électricien d'ici vient tout simplement de mettre la lumière en bouteille.

D'après ce savant le bioxyde de carbone contenu dans des récipients de verre transparent produit, lorsqu'il est soumis à un courant électrique, une lumière blanche, très nette, très claire, qui jouit de toutes les propriétés de la lumière naturelle du jour.

Déjà, paraît-il, la découverte de cet électricien va être exploitée industriellement. On mettra en vente d'ici peu des bouteilles de poche avec lesquelles on s'éclairera admirablement dans l'obscurité la plus opaque.

Il arrivera un jour où personne ne sortira le soir sans sa petite bouteille de lumière. Sera-ce bien pratique? L'usage nous le dira. En tout cas, ce sera un spectacle très pittoresque, celui de gens circulant dans la rue ou dans l'escalier des immeubles avec une petite bouteille lumineuse dans la main.

Heureuse inspiration de l'éditeur Albert Lévesque

OTTAWA.—M. Albert Lévesque, de la Librairie d'Action canadienne française, de Montréal, a eu l'heureuse inspiration de présenter aux journalistes canadiens et étrangers avant la fin de la conférence une série de trois volumes: "La naissance d'une race", par l'abbé Lionel Groulx, nouvelle édition; "Notre avenir politique", enquête faite en 1922 par l'Action française; "Les Canadiens français et la Confédération", ouvrage écrit en collaboration et publié à l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération.

Le but de M. Lévesque en distribuant ces ouvrages était de mieux faire connaître les Canadiens français, leur histoire nationale, leurs aspirations, aux journalistes qui sont venus dans la capitale pour suivre les délibérations de la conférence. Un grand nombre d'entre eux lisent couramment le français.

Pas de billet, pas de chemise

NEW YORK.—Chin Lee, buandier chinois, a refusé de rendre à un avocat ses chemises à moins que ce client ne produise un billet de buanderie. La cour l'a menacé de le condamner sur une plainte de vol. Mais le céleste a riposté, tête dure: "Mon motto, c'est: 'Pas de billet, pas de chemise.'"

—Très bien alors, de reprendre le magistrat; ma politique à moi, c'est: Pas de chemise, pas de liberté. Vous sortirez sous caution de $100."

Un nouveau système de signalisation automatique à Paris

PARIS.—Un nouveau système de signalisation automatique, destiné à rendre plus facile et plus rapide la traversée des carrefours, a été expérimenté, à l'angle des rues du Ranelagh et de Boulainvilliers.

Le procédé est très simple: ce sont les voitures elles-mêmes, qui, en passant sur une bande de caoutchouc placée avant le croisement, actionnant des signaux lumineux. Ceux-ci, lorsqu'ils sont de couleur rouge, interdisent la voie aux autres voitures venant transversalement; jaunes, enjoignent de ralentir, et dès qu'ils s'éteignent permettent le passage. Les sonneries sont ainsi supprimées.

Des essais seront tentés à plusieurs autres carrefours dangereux de Paris. Seulement, on installera des éclairages rouges au ras du sol au travers de la chaussée. De plus, innovation intéressante le temps de décalage des signaux sera fonction de la vitesse des véhicules.

Voulait se rendre à Dublin en avion, mais. . .

WINNIPEG.—Les projets d'un jeune aviateur de Winnipeg, Peter Ordinal qui se proposait de faire une envolée transatlantique et qui s'était emparé d'un hydravion dans ce but ont été déjoués par la police qui a mis le hardi aviateur en état d'arrestation. Il comparaitra en cour de police sous l'accusation d'avoir volé un hydravion à Red River le 18 août. Cet hydravion fut retrouvé quelques jours plus tard endommagé pour le montant de $500.

Ordinal, se proposait au dire de la police, de s'envoler le lendemain du vol pour Havre-de-Grâce et de là se rendre à Dublin.

La vente de la récolte de blé

Les représentants des gouvernements d'Ottawa, des prairies, des principaux banquiers et les directeurs des "pools" discutent le sujet dans la capitale

Ottawa. — L'organisation de la vente de la récolte de blé de 1932 a fait l'objet d'une conférence qui réunit les représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces des prairies, les principaux banquiers du pays et les directeurs des "pools" du blé.

C'est à la suite d'une conférence entre le premier ministre Bennett, le premier ministre de l'Alberta, M. J. E. Brownlee, le ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, M. W. C. Buckle, et les représentants des "pools" du blé que les banquiers ont été mandés dans la capitale.

On dit que les délibérations ont donné des résultats pleinement satis-faisants.

On en serait venu à la même entente qu'en 1931. Le gouvernement fédéral et les administrations provinciales garantiraient les banques contre toutes les pertes qu'elles pourraient subir en avançant de l'argent aux "pools" du blé.

UN SINGULIER REVIREMENT

La presse russe attaque assez âprement l'Allemagne— La question des armements — Le pacte russo-polonais

Riga. — On souligne de Moscou que depuis quelques jours, on remarque que la presse soviétique, dont tous les organes sont, on le sait ou officiels ou officieux, a adopté une attitude nouvelle vis-à-vis de l'Allemagne, qu'elle attaque maintenant assez âprement.

Parmi les articles les plus caractéristiques, il en est un notamment dans lequel on déclare que la force militaire de l'Allemagne est plus grande qu'on ne le soupçonne généralement, que le Reich a réussi à tromper les Commissions alliées, et qu'il a accumulé armes et munitions en dépit des stipulations du traité de Versailles.

La presse soviétique avait jusqu'à présent montré l'Allemagne comme étant complètement désarmée et à la merci de la France, de la Grande-Bretagne et des autres puissances militaires.

Ce singulier revirement est dû, vraisemblablement, aux récents événements qui se sont déroulés dans le Reisch; à l'attitude qu'y a prise le gouvernement von Papen contre le communisme et aussi à l'éventualité annoncée d'un changement de la politique allemande vis-à-vis de Moscou.

La signature du pacte de non-agression russo-polonais n'a sans doute pas peu contribué également à cette transformation, car s'il stabilise les rapports entre Varsovie et Moscou, il renforce également la position de la Pologne entre ses deux voisins.

Le C. N. réduit son personnel

Abolition d'environ 55 emplois et réduction générale de la moyenne des salaires des employés, à partir du 1er septembre

Montréal. — M. S. J. Hungerford, président intérimaire du Canadien National, annonce de nouvelles réductions dans le personnel de ce chemin de fer. A partir du 1er septembre prochain des positions seront abolies, d'autres seront combinées et la moyenne des appointements des fonctionnaires sera réduite de façon générale.

Les positions abolies seraient au nombre d'environ cinquante-cinq et la moyenne des appointements payés désormais aux hauts fonctionnaires du réseau serait au-dessous de celle payée pour les postes correspondants dans les réseaux américains bien que le Canadien National soit, au point de vue du parcours, le plus grand du continent et celui dont les recettes sont excédées seulement par deux autres réseaux continentaux. La réduction des appointements serait de quarante pour cent dans le cas de certains hauts fonctionnaires de l'exécutif et irait en diminuant en proportion des appointements des autres.

MODERNE!

Madame à sa bonne:

—Est-ce vous, Gentiane, qui avez touché au baromètre.

—Oui, madame. Comme c'est aujourd'hui mon jour de sortie, je l'ai mis au beau fixe.

Boutons au visage

"Le visage de ma fille était couvert de petits boutons qui disparurent après l'emploi de six bouteilles de Novoro du Dr Pierre," écrit M. Vitus J. Maier de Chicago, Ill. En agissant sur les organes d'élimination, cette médecine de famille de confiance aide à débarrasser le corps de ses impuretés tout en réglant les intestins et en augmentant le flux urinaire. Elle est vendue exclusivement par des agents locaux désignés par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Chambres à louer

POUR DEMOISELLES de l'Ecole normale. Chambres modernes, nouvellement meublées et décorées, poêle à gaz. Confort du chez soi, dans une bonne famille canadienne française. Près de l'Ecole Normale et de l'église. Prix raisonnable. S'adresser à 10701 85 ave, Edmonton.

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.